REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur - Fraternité - Justice

COMITE INTERMINISTERIEL de la STATISTIQUE

Commission Technique Consultative de la Statistique

Les PLANS d'ACTION

Document soumis
à l'examen de la
Commission Technique
Consultative de la Statistique
le 17 juillet 2000

SOMMAIRE

Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer.

(Pierre de COUBERTIN)

I-INTRODUCTION

Le présent rapport a pour objet d'établir les plans d'action annuels du Schéma Directeur de la Statistique dont la réalisation permet de satisfaire les besoins statistiques exprimés par les utilisateurs lors de l'enquête menée dans le cadre de l'étape II à l'issue de laquelle un bilan de l'existant du Système Statistique National a été établi.

Il est consacré à l'étape IV qui finalise les précédentes étapes du processus d'élaboration du Schéma Directeur de la Statistique.

L'étape (I) a concerné le lancement du processus d'élaboration du Schéma Directeur de la Statistique ; l'étape (II) a dressé le bilan de l'existant et dégagé les orientations générales pour le Système Statistique National ; quant à l'étape (III), elle a procédé à l'étude des scénarios prenant comme sujet de thème l***'organisation de la collecte des données primaires.*** L'étude a conduit à une réflexion portant sur les trois scénarios suivants :

- Un scénario qui privilégie l'exploitation des dossiers administratifs poussée à l'extrême
- Un scénario qui favorise les enquêtes poussées à l'extrême
- Un scénario qui cherche un équilibre raisonné entre les deux précédents scénarios.

En réalité, c'est le troisième scénario qui s'impose de fait et la véritable question est d'arriver à un niveau d'équilibre raisonné entre les deux méthodes de collecte qui permet une production statistique fiable, satisfaisante et à moindre coût.

Constatant que ce niveau optimal est subordonné à plusieurs facteurs ne dépendant pas entièrement des pouvoirs publics, il est recommandé que ces derniers retiennent les deux directives suivantes :

- exploiter, autant que faire se peut, les fichiers administratifs ;
- faire examiner par des Commissions Spécialisées, avant d'entreprendre toute enquête statistique, leur opportunité, eu égard aux conditions et aux potentialités du moment.

L'étape V est la mise en œuvre et le suivi de l'exécution des plans d'action élaborés dans l'étape (IV). A ce propos, un mécanisme de suivi est à mettre en place ; il aura pour objectif principal d'établir annuellement le bilan de l'exécution des plans d'action et de les actualiser à partir des résultats constatés.

II- PLANS D'ACTION ANNUELS.

Les plans d'action annuels visent à identifier et à décrire le dispositif institutionnel et les opérations statistiques à mettre en œuvre pour atteindre, à l'horizon 2005, la production cible.

2.1. DISPOSITIF INSTITUTIONNEL

Les principales contraintes institutionnelles ainsi que celles liées au manque de moyens matériels et à l'insuffisance de ressources humaines, constatées lors de l'établissement du bilan de l'existant, doivent être éliminées en vue de faciliter la réalisation des actions programmées et d'accroître l'impact de celles-ci sur la production du Système Statistique National.

Il s'agira notamment :

- d'entreprendre des réformes structurelles pour améliorer l'environnement institutionnel ;
- de renforcer les capacités de toutes les composantes du Système Statistique National ;
- d'améliorer la formation des agents impliqués dans le Système Statistique National.

2.1.1 Amélioration de l'environnement institutionnel et réglementaire.

Il a été recommandé dans le rapport relatif à l'étape (III) de maintenir l'organisation générale actuelle du Système Statistique National qui est décentralisée interne. Toutefois elle doit être améliorée et rendue plus efficiente par la mise en place des mesures qui sont entre autres :

- Promulguer, au cours de l'année 2001, une loi organique de la Statistique qui va remplacer à la fois l'ordonnance 84-0135 du 06/06/84 relative à l'obligation de réponse et au secret en matière statistique et le décret 90-072/PCMSN portant création d'un Comité Interministériel de la Statistique et d'une Commission Technique Consultative de la Statistique.

  Cette loi organique aura à :

  - fixer les structures du Système Statistique National, ses objectifs, la mission et le rôle de chacune de ses structures ;
  - définir les principes fondamentaux de l'activité statistique, à savoir le secret statistique, l'obligation de réponse, la transparence, le respect de la périodicité, les délais et les formats de publication des statistiques ;
  - déterminer les instruments et le système de coordination des activités statistiques ;
  - confirmer le rôle central et de coordination de l'Office National de la Statistique ;
  - souscrire à l'harmonisation à travers l'utilisation des méthodes et des concepts internationaux utilisés dans le domaine de la statistique.

- Faire des commissions spécialisées, créées à l'occasion du processus d'élaboration du Schéma Directeur de la Statistique, des structures permanentes du Système Statistique National, intégrées à la Commission Technique Consultative de la Statistique. Ces commissions auront, entre autres, à formuler leur avis sur toute proposition d'enquêtes. La composition de ces commissions spécialisées sera arrêtée par la Commission Technique Consultative, leurs présidents seront élus par leurs membres.

  Cela a pour avantage, entres autres, d'instaurer une véritable coordination et de fructueux échanges d'idées entre les producteurs, les utilisateurs et les partenaires au développement et de mettre ainsi les producteurs à l'écoute des utilisateurs.

- Créer un Bureau au sein de la Commission Technique Consultative de la Statistique dont la composition pourra être : le président et le vice-président de la Commission Technique Consultative de la Statistique, et les présidents des Commissions Spécialisées. Sa mission sera d'animer les activités de la Commission Technique et de suivre l'exécution des décisions du Comité Interministériel de la Statistique ; à cet effet il fera établir un bilan annuel que la Commission Technique Consultative soumettra au Comité Interministériel de la Statistique.

- Prendre des décrets et arrêtés d'application de la Loi Organique du Système Statistique National qui fixeront les membres et le fonctionnement des structures de coordination, préciseront les règles de circulation des informations au sein du Système Statistique National et définiront les missions des services statistiques des Départements Ministériels ainsi que leurs relations fonctionnelles avec l'Office National de la Statistique, lequel doit assumer son rôle de coordination.

- Reprendre l'organigramme de l'Office National de la Statistique en tenant compte des nouvelles donnes.

Dès l'adoption du Schéma Directeur de la Statistique (prévue avant la fin de l'an 2000) tout doit être mis en œuvre pour élaborer ces textes ainsi que l'organigramme de l'Office National de la Statistique, avec l'appui si nécessaire, d'un juriste, d'Afristat, de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE, Paris), etc.

Ces projets seront soumis au Comité Interministériel de la Statistique après avis de la Commission spécialisée du cadre institutionnel et des ressources humaines.

2.1.2. Renforcement des capacités techniques.

Comme cela a été constaté et souligné dans le rapport sur le bilan de l'existant le sous-équipement en matériels et le manque de ressources humaines font partie des contraintes auxquelles est confronté l'ensemble des composantes du Système Statistique National. Aussi serait-il souhaitable que ces composantes puissent être suffisamment dotées de moyens en ressources humaines et en équipement pour pouvoir accomplir leur importante et très utile mission. Pour certains services, des coûts relatifs à leur équipement en moyens et en ressources humaines ont été donnés à titre indicatif (voir les opérations programmées au chapitre 2.2).

A ce propos, il faudra inscrire dès l'an 2001, les premiers crédits nécessaires dans le budget national de ces composantes, ainsi qu'il est recommandé par les partenaires

dans le cadre de la stratégie de la lutte contre la pauvreté et le renforcement des capacités statistiques (voir encadré Paris21).

2.1.3. Formation des agents du Système Statistique National.

Des dispositions sont à prendre pour accroître significativement la professionnalisation des personnels du métier de la statistique dans l'ensemble du Système Statistique National.

Dans cette perspective la Commission Technique Consultative devra en 2001 faire évaluer les besoins essentiels en matière de formation, de perfectionnement et de recyclage ; cette évaluation sera soumise, pour avis, à la Commission Spécialisée chargée du cadre institutionnel et des ressources humaines. Pour satisfaire ces besoins, il faudra envisager entre autres :

- La création si possible en 2002, d'un centre de formation et de recyclage des personnels intermédiaires, avec l'appui de l'Université de Nouakchott.
- La formation et le perfectionnement à l'étranger des cadres supérieurs.

  A ce propos, des dispositions utiles permettant aux jeunes mauritaniens de participer aux concours d'entrée aux Écoles de la Statistique en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Cameroun, organisés annuellement par le Centre d'Étude et de Formation des Ingénieurs Statisticiens Économistes pour le Pays en Développement sont à prendre dès janvier 2001 ; d'autant plus que chaque année, l'Union Européenne, la Coopération Française ainsi que d'autres partenaires mettent à la disposition de la Mauritanie un certain nombre de bourses pour ce genre de formation.

  Par ailleurs, il faudra aussi faciliter la formation dans les institutions de langue arabe telles que l'Institut National de Statistique et d'Économie Appliquée (au Maroc), l'Institut National de Planification Statistique (en Algérie), le Centre de Démographie du Caire (en Égypte).

  Pour le perfectionnement, un certain nombre d'organismes proposent des formations de courte durée : Bureau of the Census (Washington), FMI (Washington), BAD (Abidjan), Université de Louvain, CDG à Munich, FADES, Institut International d'Administration Publique (Paris), Institut de Démographie et de Planification (Dakar), Institut Arabe de Planification (Koweï t) etc.
- Renforcement de l'expertise nationale statistique par l'organisation de la mobilité des statisticiens au sein du Système Statistique National ; des textes officiels seront préparés pour permettre cette mobilité.
- Rendre le métier de statisticien plus attractif par la mise en place d'un mécanisme de motivation par de meilleures rémunérations : révision du classement indiciaire et/ou instauration de primes de technicité. Les mesures devront être rendues effectives lors de l'exécution du budget 2002.

2.2. OPERATIONS STATISTIQUES.

S'organiser en vue de poursuivre, dans de bonnes conditions, les activités courantes et de réaliser des opérations spécifiques permettant d'atteindre la cible est la principale

mission des composantes du Système Statistique National et cela en tenant compte, autant que faire ce peut, des directives relatives au mode de collecte des données primaires formulées à l'issue de l'étude des scénarios.

Il importe que le financement et la réalisation des opérations majeures soient programmés avec les partenaires dans le cadre d'un protocole garantissant la conformité de leurs interventions à ce qui est prévu par le Schéma Directeur de la Statistique, ce protocole faisant partie intégrante du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLCP).

Par ailleurs, pour les opérations d'envergure nationale, il serait aussi d'une plus grande efficacité si un dispositif centralisé à l'ONS (sur les ménages et les entreprises) et au Développement Rural (sur les exploitations agropastorales), approprié, bien équipé et étoffé, était créé ; les opérations limitées et sectorielles étant normalement menées, avec l'appui technique nécessaire de l'ONS, par les services statistiques ministériels qui en ont la capacité.

Les avantages qu'on peut tirer de telles dispositions sont :

- La réalisation avec moins d'incertitude des enquêtes dans le cadre d'un programme régulier d'opérations de collecte d'informations s'appuyant sur des structures administratives nationales et produisant des statistiques prioritaires qui répondent aux besoins essentiels des décideurs et tout particulièrement, pour la période du SDS, à ceux chargés de la lutte contre la pauvreté.
- La capitalisation de l'expérience acquise d'une opération à l'autre,
- L'économie d'échelle obtenue par la réutilisation des mêmes équipements et de ressources humaines permanentes,
- La continuité des concepts et des méthodes,
- Les financements des programmes d'opérations ainsi établis bénéficieront des facilités créées par le mécanisme (Initiative) dont les ressources sont principalement affectées au financement des opérations inscrites dans les Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté élaborés dans les Pays Pauvres trop Endettés (PPTE) qui intègrent aussi les programmes de renforcement des capacités statistiques.

Ces pertinentes idées ont été soulevées, discutées et retenues au cours d'une réunion conjointe d'experts de haut niveau des Nations Unies, de l'OCDE, de la Banque Mondiale et du FMI, de certains pays (dont la Mauritanie), ainsi que d'autres organismes, sur le renforcement des capacités statistiques, (voir encadré PARIS21)

PARIS21 : réunion conjointe d'experts de haut niveau sur le renforcement des capacités statistiques, tenue à Paris les 18 et 19 novembre 1999 à Paris

Cette importante rencontre a abouti aux conclusions suivantes :

- *Pour la fin de l'an 2000, intégrer des programmes de renforcement des capacités statistiques dans les Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté établis pour les pays pauvres trop endettés (PPTE)*
- *Créer un Consortium PARIS 21 Partenariat Statistique au service du Développement à l'aube du XXIème siècle qui est une nouvelle initiative internationale visant à renforcer les capacités statistiques en tant qu'éléments déterminants de l'efficacité des politiques de développement.*

Ce Consortium vise, à long terme, les objectifs ci-après :

- *Instaurer une culture faisant de l'observation des faits une base de l'élaboration et un suivi des politiques ;*
- *Mettre en place des systèmes statistiques bien gérés utilisant les ressources disponibles de façon la plus efficace possible.*
- *Intégrer le financement du plan stratégique statistique dans le cadre de dépenses à moyen terme du Ministère des Finances.*
- *S'appliquer à mettre un terme aux enquêtes réalisées directement par les donateurs.*

Les principales activités et opérations statistiques programmées, sont présentées ci-après par domaines et filières :

2.2.1. Domaine Population

Les statistiques dans ce domaine sont relatives à l'état civil et aux mouvements naturels et migratoires des populations. Elles sont produites par l'Office National de la Statistique, le service statistique de la Direction des Statistiques et de l'Informatique du Secrétariat d'État chargé de l'État Civil, les Directions de l'Aménagement du Territoire et de l'Informatique et des Études Statistiques du Ministère de l'Intérieur, des Postes et des Télécommunications.

Les plus importantes opérations statistiques sont :

- le recensement général de la population et de l'habitat**.**

  Les préparatifs de ce troisième recensement général de la population et de l'habitat ont débuté en 1998. C'est une opération de grande envergure qui, conformément aux recommandations des Nations Unies, doit être réalisée tous les dix ans.

  Le coût de l'opération dont la réalisation est assurée par l'Office National de la Statistique, est estimé à six millions de dollars américains et il est financé conjointement par la République Islamique de Mauritanie, le Japon, l'Union

Européenne, la Banque Mondiale, le Fonds Arabe de Développement Économique et Social et le Fonds de Nations Unies pour la Population (FNUAP).

Les activités relatives à la cartographie ont démarré dans le courant du mois de février 2000. Le dénombrement des populations sédentaires est programmé au mois de novembre 2000 tandis que celui des populations nomades en février 2001.

La publication des résultats est prévue en fin d'année 2001.

- L'enquête démographique et de santé.

L'enquête démographique et de santé s'inscrit dans le cadre du Projet d'Appui au Secteur de la Santé qui est financé par la Banque Mondiale.

Cette enquête est en cours de réalisation par l'Office National de la Statistique avec l'appui technique de Macro International et en étroite collaboration avec le Ministère de la Santé et des Affaires Sociales. Son coût est estimé pour un montant de 950.000 Dollars américains financé par la Banque Mondiale et le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP).

Les résultats sont attendus avant le fin de l'année 2000.

Voir aussi la filière Santé.

- État civil

Un recensement administratif a été réalisé en 1998. La publication des résultats de ce recensement sous forme de registres administratifs sera faite au courant de l'an 2000.

Au cours de la période 2000-2004 des opérations annuelles de collecte de statistiques d'État Civil dans certains centres urbains dont le coût est financé pour un montant de 15.000.000 Ouguiya par le FNUAP seront entreprises par le Secrétariat d'État à l'État Civil.

Comme pour le recensement général de la population, un recensement administratif est envisagé tous les dix ans (le prochain en 2008).

- Projections de Population.

L'ONS préparera et mettra à jour tous les ans des projections et des estimations (par sexe, âge et niveaux géographiques) de population qui seront communiquées à tous les services statistiques ministériels.

ACTIONS	RESULTATS attendus	PERIODE
RGPH 2000	Données et analyses disponibles	2000-2003
• Dénombrement	Séminaire de présentation des premiers résultats	Fin 2001
• Résultats d'analyse	Rapports disponibles	2002-2003
EDS	Séminaire de présentation des premiers résultats	Fin 2000

ETAT-CIVIL	Statistiques de l'état civil disponibles	2000-2005
• Recensement 1998	Registres disponibles	Fin 2000
• Opérations annuelles	Mises à jour pour les centres urbains	2000-2004
• Recensement 2008 (pour mémoire)	Mises à jour des statistiques de l'état civil	2008
Établissement de projections et estimations de population	Projections et estimations annuelles	Tous les ans

2.2.2. Domaine des Conditions de Vie des ménages.

Ce domaine est composé des filières ***Éducation, Alphabétisation, Santé, Revenus, consommation et budget des ménages, Emploi, Protection sociale et Nutrition.*** Les données statistiques de ces filières sont beaucoup utilisées pour calculer les indicateurs de suivi et d'évaluation de la pauvreté dont la réduction constitue l'objectif principal de la stratégie nationale de développement économique pour la période 1998-2001.

2.2.2.1. la Filière: Éducation.

Le Service des Statistiques et de la Planification de la Direction de la Planification et de la Coopération du Ministère de l'Éducation Nationale, principal producteur de statistiques dans cette filière, réalise annuellement un recensement en envoyant au début de chaque année scolaire, un questionnaire à toutes les écoles publiques pour collecter des données donnant lieu à la publication, entre juin et août, d'un annuaire des statistiques sur l'Éducation.

Les taches régulières ainsi que les opérations statistiques programmées visent à étendre et à améliorer la production et la fiabilité des statistiques dans la filière.

Une réforme du système éducatif vient d'être adoptée. Son application qui sera faite progressivement demande la révision des questionnaires du recensement annuel pour les mieux adapter à cette réforme.

C'est dans cette perspective qu'il a été prévu l'organisation de juillet à septembre 2000, d'ateliers et de séminaires de formation à l'intention des responsables régionaux (inspecteurs, directeurs d'écoles et des agents centraux de collecte, de traitement et d'analyse de données).

Les principales actions programmées sont présentées dans le tableau ci-après :

ACTIONS	RESULTATS attendus	PERIODE
Enquête sur la contribution	Part des dépenses liées à	en 2001, puis tous les deux

des parents d'élèves aux efforts éducatifs	l'éducation dans les dépenses des parents	ans
Enquête sur l'utilisation des statistiques dans la gestion des écoles et établissements scolaires publics	Promotion de l'utilisation de la statistique dans la gestion de l'éducation.	2001 puis 2004
Étude relative à la qualité des données	Programme d'amélioration de la production des statistiques du système éducatif	2001 puis 2004
Étude sur les effets de la mise en œuvre des politiques sectorielles de l'Éducation sur les conditions de développement local.	Évaluer l'impact des politiques éducatives sur le développement à la base	2002, puis tous les 4 ans
Recensement sur les activités du système éducatif public	Publication d'annuaires statistiques	Tous les ans

2.2.2.2. la Filière: Alphabétisation

L'éradication de l'analphabétisme est parmi les objectifs visés par les pouvoirs publics pour améliorer les conditions de vie des populations mauritaniennes. Le but à atteindre à moyen terme est de ramener à 20% d'ici l'an 2004 le taux d'an alphabétisation, actuellement estimé à 49,2%.

Un programme d'opérations statistiques à réaliser pour fournir des informations nécessaires au suivi et à l'évaluation des progrès accomplis a été établi.

La réalisation de ces opérations dont le coût reste à estimer est à confier à l'Office National de la Statistique. Il s'agit :

ACTIONS	RESULTATS attendus	PERIODE
Enquête nationale par sondage auprès des ménages	- taux national réel de l'analphabétisme (global et par sexe) - carte éducative du territoire national - évaluation des besoins des Wilayas	2002
Enquête auprès des Mahadras	- leur contribution à la lutte contre l'analphabétisme.	2001

2.2.2.3. la Filière: Santé.

Dans son programme d'action 2000-2002, le Ministère de la Santé et des Affaires Sociales a accordé une attention particulière aux activités statistiques dont l'exécution est confiée au Service des Statistiques et du Suivi du Plan Directeur logé au sein de la Direction de la Planification, de la Coopération et des Statistiques.

Ces activités concernent, entre autres, la mise en place du nouveau Système National d'Information Sanitaire (SNIS) qui demande de nouveaux outils de collecte, de nouveaux supports, de la formation du personnel de collecte et de l'informatique et du renforcement des équipements (informatiques) du Service des Statistiques et du Suivi du Plan Directeur. La situation sanitaire générale de la population fait aussi l'objet de l'enquête EDS citée dans le domaine Population.

Les principales activités et les opérations programmées sont reprises dans la matrice ci-dessous :

ACTIVITES	**PERIODE**											
	2000				**2001**				**2002**			
trimestre	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
Test du Système	•											
Évaluation du Système		•										
Formation du personnel		•										
Enquêtes ménages*				•								
Informations sanitaires	•											
Journées portes ouvertes								•				
Évaluation du SNIS												•
Recueil des données sur formations sanitaires	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Validation des données avec les responsables des programmes	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Recensement des structures sanitaires privées			•									
Publication annuaire	•				•				•			

*Enquêtes pour compléter les données de routines.

Les opérations de recueil, validation et publication de données se répèteront au-delà de 2002.

2.2.2.4. la Filière: Sécurité sociale

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale, structure productrice de données sur la sécurité sociale a élaboré le programme d'action et les moyens à mettre en œuvre :

ACTIONS	**RESULTATS attendus**	**PERIODE**
Mise à jour des données statis-	Publication de l'Annuaire 1990-1995	2000

tiques (1990-1995)		
Mise à jour des données statistiques 1996 à 1999.	Publication de l'Annuaire 1996-1999	2001
Recensement de la population assurée	Création d'un répertoire des bénéficiaires	2001
Enquête sur les assurés sociaux	Aspects démographiques et généraux des assurés.	2001
Enquête sur les bénéficiaires des prestations familiales payées.	Données par sexe, âge, âge des enfants à charge, nombre d'épouses et montants	2001
Enquête sur la déclaration des salaires	Distribution selon l'âge, les salaires, les périodes d'assurance déjà acquises	2001
Enquête sur les retraités	Composition de la population des retraités	2002

Les moyens à mettre en œuvre sont :

- Appui technique (ONS et autres organismes) à l'organisation de la collecte des données statistiques au siège et dans les six agences régionales
- Appui à l'utilisation de l'outil informatique
- Appui à la formation de:
  - 5 cadres supérieurs pour l'encadrement des agents chargés de la collecte
  - 10 agents chargés de la collecte
- Appui logistique (matériel de transport)

2.2.2.5 la Filière: Revenus, Consommation et Budget des ménages

Les informations dans cette filière sont très utiles ; elles permettent de suivre et d'évaluer les réalisations et les avancées obtenues dans la lutte contre la pauvreté ; domaine dans lequel les Pouvoirs publics ont accordé une grande priorité traduite par la création du Commissariat au Droit de l'Homme, à la Lutte Contre la Pauvreté, et à l'Insertion et par l'élaboration d'un Cadre de Stratégie pour la Lutte contre la Pauvreté.

Les données sur les dépenses de consommation des ménages servent aussi à réviser les pondérations des indices de prix à la consommation. (Voir domaine Indicateurs macro-économiques et comptes nationaux).

Les statistiques sur les Revenus, la Consommation et les Budgets des ménages sont produites par l'Office National de la Statistique et obtenues par des enquêtes par sondage.

Il est prévu les opérations statistiques suivantes :

ACTIONS	RESULTATS attendus	PERIODE
Enquêtes par sondage sur les conditions de vie des ménages EPCV	Données permettant l'évaluation des actions menées dans le cadre de la lutte contre la pauvreté	2000, (120,9 mUM) 2003, (92,8, mUM) 2006**,** 92,8, mUM)
Enquête Budget-Consommation	Structure de la consommation des ménages ; données de comptabilité nationale	2001 puis tous les dix ans

2.2.2.6. la Filière: Emploi

En application des recommandations de la politique de l'emploi et avec l'appui du PNUD, jusqu'à fin 2001, la Direction de l'emploi a engagé l'établissement d'un Système d'Information Mauritanien sur l'Emploi (SIME). Ce système est chargé de rassembler, d'exploiter et de publier toutes les données disponibles sur l'emploi. Dans ce cadre une base de données sur l'emploi est en train de se constituer et a permis de publier en 1999, cinq notes de situation sur différents aspects de l'information sur l'emploi :

- Une note de situation sur l'information sur l'emploi à travers le système statistique national.
- Une note de situation sur l'emploi dans la fonction publique.
- Une note de situation sur l'emploi dans les entreprises modernes.
- Une note de situation sur l'emploi en milieu rural.
- Une note de situation sur l'emploi informel urbain.
- Une note de situation sur la demande additionnelle d'emploi et sa structure.

Ces notes fournissent des informations intéressantes sur la structure et l'évolution de l'emploi dans les différents secteurs.

En vue d'assurer la continuité dans la production de ces informations, d'améliorer leur qualité et leur périodicité, le Système d'Information Mauritanien sur l'Emploi doit être une structure statistique permanente de la Direction de l'Emploi.

Pour ce faire, il est proposé un plan d'action, couvrant la période 2000-2005, et dont le coût des opérations s'élève à **157.000.000** Ouguiya.

Renforcement capacités		Court terme	Long terme
Achat véhicule	5.000.00.	2000	
Entretien et carburant	500.000	2000	
Achat configuration informatique	1.000.000	2000	
Fourniture de bureau	500.000	2000	
Formation	2.000.000	2000	
Heures supplémentaires	1.000.000	2000	
Sous total	10.000.000		
Coût total (renforcement capacités)	10.000.000		
1. *Collecte et analyse des données*			
- Mise en place d'une base de données	8.000.000	2000	
- Enquêtes pour évaluation effets économiques et sociaux en matière de création d'emploi	10.000.000	2000	
- Séminaires d'information et de sensibilisation	2.000.000	2000	
Sous total (coût total d'amélioration du processus de collecte 2000-2001)	20.000.000		
2. *Activités après 2001*			
- prise en charge du personnel	12.000.000		2002
- collecte et diffusion de données	45.000.000		2002
4. ***Enquête emploi***	80.000.000	2002	
Sous total (coût total d'amélioration du processus de collecte 2002-2005)	137.000.000		
TOTAL GENERAL	**157.000.000**		

Le plan d'action distingue entre la période 2000-2001, où le Système d'Information dispose du reliquat du financement du PNUD et la période 2002-2005 où on doit mobiliser de nouvelles sources de financement.

L'enquête sur l'emploi qui sera réalisée par l'Office National de la statistique en collaboration avec la Direction de l'Emploi est programmée pour l'an 2002. Son coût est estimé à 80.000.000 Ouguiya et son financement est en pourparlers avec la Banque Africaine de Développement.

Des données sur l'emploi figurent aussi dans la plupart des enquêtes effectuées auprès des ménages ainsi qu'auprès des entreprises ; l'harmonisation conceptuelle et la coordination des actions devront faire l'objet d'une attention particulière.

ACTIONS	RESULTATS attendus	PERIODE
Enquête sur les créations d'emploi	évaluation des effets économiques et sociaux	2000 puis 2005
Collecte de données administratives	Notes de situation	Annuellement
Enquête Emploi auprès des ménages	Situation de l'emploi au niveau national	2002 puis tous les 5 ans

2.2.2.7. la Filière: Nutrition

En 1998 une enquête pilote a été réalisée.

Il est prévu pour 2000, dans le cadre du projet NUTRICOM financé par la Banque Mondiale une enquête qui sera réalisée par l'Office National de la Statistique pour le compte du Secrétariat d'Etat à la Condition Féminine. Cette enquête permettra de déterminer les indicateurs de nutrition et le cadre de référence.

Une seconde enquête est programmée en 2002.

ACTIONS	RESULTATS attendus	PERIODE
Enquête auprès des ménages concernés par le projet NUTRICOM	Indicateurs de nutrition et cadre de référence.	2000
Enquête NATIONALE	Évaluer l'impact du projet NUTRICOM	2002

2.2.3. Domaine Agriculture, Élevage et Environnement

2.2.3.1. la Filière: Agriculture et Élevage.

Une étude sur le système d’information rurale a été réalisée en 1998 et validée par un atelier national en 1999. Son objectif est d'élaborer un système d’information agro-pastorale capable de satisfaire, de façon efficace, les besoins variés des utilisateurs. A cet effet, un programme d’actions à l’horizon 2010 a été proposé.

Par ailleurs, Afristat a effectué une mission à Nouakchott pour évaluer le dispositif de l'enquête annuelle auprès des ménages et exploitants agricoles (EMEAP), identifier et estimer le coût d'un programme d'actions prioritaires en matière statistiques pour la période 2000-2003.

La Direction des Politiques Suivi et Évaluation, nouvellement créée au sein du Ministère de Développement rural de l'Environnement est chargée, entre autres, de la col-

lecte, du traitement et de la diffusion des statistiques agropastorales et de l'environnement. Elle est responsable de l'exécution de ce programme, et pour cela a besoin d'un renforcement de ses capacités statistiques. C'est un facteur très important qui figure, d'ailleurs, parmi les principaux axes du programme d'actions prioritaires 2000 - 2003.

Les opérations statistiques du programme d'actions prioritaires sont présentées dans la matrice suivante :

Plan d'actions prioritaires (2000 - 2003)

OPERATIONS	COUT (1000 UM)				
	2000	2001	2002	2003	TOTAL
Enquête annuelle EMEA	29 313	28 878	28 878	28 878	115 947
Enquête maraîchère Test		723			723
Enquête annuelle maraîchère			1 806 .8	1 8060.8	3 613
Enquête test suivi marchés à bétail		393			393
Enquête annuelle suivi marchés à bétail			5 360	5 360	10 720
Centre de documentation	5 800	1 100	1 100	1 100	9 100
Enquête suivi des marchés (riz)				À rechercher	À rechercher

Un projet relatif au recensement agricole sera identifié et préparé par la FAO au courant de l'an 2000.

Il est programmé dans le cadre de l'étude sur le système d'information rurale des opérations dont la réalisation est prévue au-delà de la période couverte par le schéma directeur de la statistique.

Il s'agit de :

- Enquête effectif du cheptel (2006)
- Enquête abattages familiaux (2009)
- Enquête abattages contrôlés (2010)
- Enquête zoo sanitaire (2010)

La Société Nationale pour le Développement Rural (SONADER) et le Commissariat à la Sécurité Alimentaire, autres producteurs de statistiques agricoles, ont aussi établi leur plan d'actions statistiques.

Le plan d'actions de la Société Nationale pour le Développement Rural est composé d'opérations relatives aux enquêtes qu'elle réalise annuellement pour évaluer l'impact de la vulgarisation des techniques de culture utilisées par les agriculteurs.

Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire dispose d'une structure, un Observatoire créé et financé par l'Union Européenne dans le cadre du Programme Communautaire d'Appui à la Sécurité Alimentaire. Cette structure a pour mission de fournir des informations permettant aux décideurs de réguler et d'améliorer la situation alimentaire dans le pays.

Aussi, l'Observatoire a établi un programme d'activités dont les principales composantes sont :

- Des Enquêtes dans 43 marchés sur les prix à la consommation de 11 céréales ;
- Des Enquêtes sur les conditions alimentaires des populations dans les zones à risque ;
- Des Enquêtes sur l'impact des activités du Commissariat à la Sécurité Alimentaire
- Une enquête sur la distribution des céréales à travers les Wilayas du pays.

Pour une meilleure coordination, il est prévu d'organiser, en 2000, un séminaire regroupant les producteurs de statistiques agricoles et d'autres organes concernés pour examiner la pertinence des opérations programmées ; les recommandations devront être prises en compte lors des révisions de la programmation du schéma directeur.

2.2.3.2. la Filière: Environnement

Le projet de développement intégré de l'agriculture irriguée en Mauritanie, prévoit dans le cadre des mesures d'atténuation environnementales, de créer un système d'information environnementale permettant de suivre l'évolution de l'environnement et des ressources naturelles sur l'ensemble de la vallée du fleuve.

Il importe de constater qu'il n'y a pas d'opérations statistiques programmées au niveau national. Signalons toutefois que certaines données sur cette filière existent et peuvent être collectées au niveau de la Société Nationale pour le Développement Rural (SONADER), du Centre National des Recherches Océanographiques et des Pêches (CNROP) et de l'ASECNA.

Il est recommandé d'organiser au premier semestre 2001 un séminaire national pour un plan d'action à moyen et long terme de mise en œuvre dans le contexte mauritanien, des recommandations internationales en matière de statistiques de l'environnement et portant sur la création d'une base de données environnementales

2.2.4. Domaine Entreprises non agricoles

Les besoins en statistiques portent à la fois sur l'activité économique générale des entreprises du domaine et sur les activités par filières.

La problématique principale ici est celle de l'intégration des statistiques transversales (tous secteurs d'activité confondus) et des statistiques sectorielles (secteur par secteur). Cette intégration doit se faire tant au niveau conceptuel qu'opérationnel.

Au niveau opérationnel, on doit viser à terme que les enquêtes sectorielles soient menées chaque année par les services statistiques ministériels ; ces enquêtes devant aussi fournir des statistiques transversales, ce qui nécessite une étroite concertation avec l'ONS sur la méthodologie et la gestion des répertoires de lancement d'enquêtes.

Dans les premières années, l'ONS devra mener des enquêtes nationales auprès des entreprises afin de satisfaire les besoins d'informations macroéconomiques (Comptes nationaux) et les besoins sectoriels non encore pris en compte par les enquêtes sectorielles.

2.2.4.1. la Filière : Pêche

La Direction des Études et d'Aménagement des Ressources Halieutiques du Ministère des Pêches et de l'Économie Maritime a élaboré un plan d'action couvrant l'ensemble de son domaine d'attribution.

Pour ce qui est de la production statistique, il a été assigné à la Direction des Études et d'Aménagement des Ressources Halieutiques l'objectif de coordonner, d'harmoniser et d'améliorer la fiabilité des données statistiques en vue de permettre une analyse plus pertinente du secteur pêche.

Le tableau ci-après a repris les opérations statistiques et les moyens nécessaires pour le renforcement des capacités du Service d'Études et de Statistique de la Direction des Études et d'Aménagement des Ressources Halieutiques qui ont été programmées pour atteindre cet objectif.

L'atelier d'harmonisation des statistiques des pêches, opération programmée, a été tenu en mars 2000 grâce à la coopération étroite avec l'ONS, le CNROP, la Fédération Nationale des Pêches et la GTZ. Par ailleurs, l'interconnexion et le réseau informatique, autres actions figurant au programme, sont en cours de réalisation avec l'assistance technique et financière de la Coopération Allemande.

L'obtention du financement des autres actions programmées est très sollicité afin d'assurer et d'améliorer la collecte, l'analyse et la publication des données statistiques du secteur des pêches, activités qui étaient réalisées auparavant par la Cellule Économique d'Appui grâce à un financement conséquent de l'Agence Française de Développement.

L'activité de cette Cellule, qui avait pu constituer un pôle dynamique, s'est grandement réduite avec la rupture des financements ; elle a connu, malheureusement, une léthargie avant d'être transformée en un service d'études et de statistiques, lequel dispose actuellement de faibles moyens et son personnel se réduit à deux personnes dont une est contractuelle.

Aussi un appui financier, matériel et humain important est-il d'une grande nécessité pour re dynamiser ce Service et lui permettre ainsi de remplir ses missions et d'accompagner la dynamique du Système Statistique National.

Programmation d'actions statistiques de la DEARH

OPERATIONS	FINALITE	COUT Millier UM	Source financement	ANNEE
Atelier d'harmonisation	• Mise en place d'un système statistique harmonisé	1.800	RIM	2000 (mars)
Base de données	• Mise en place du système statistique • Manuel d'utilisation de la base de données • Suivi régulier des indicateurs du secteur	12 300 6 250	En cours de réalisation	2000 - 2001
Atelier d'analyse et de traitement de données	• Modèle d'analyse et de traitement de données		Financement acquis	2000
Interconnexion	• Harmonisation, réduction de délais de transmission	1 700	RIM et GTZ	2000
Une Enquête auprès des entreprises de la pêche	• Collecte et mise à jour de la collecte et mise en place de la base des données	58 530	A chercher	2000 - 2001
Développement et application des modèles bio-économiques	Disponibilité de données économiques sur le secteur pêche	14 000	A rechercher	2000 - 2001
Mise en place d'un système de publication de données	Disponibilisation des informations sur le secteur	5 000	A rechercher	2000 2001 2002
Équipements et moyens roulants	Facilite le travail de la direction	15 000	A rechercher	2000 - 2002

2.2.4.2. la Filière : Industrie.

La Direction de l'Industrie a l'habitude de réaliser une enquête auprès des Sociétés industrielles qui lui permet

- d'élaborer un rapport à usage interne dans lequel sont présentées des statistiques sur la production industrielle, la valeur ajoutée, les investissements réalisés et l'emploi dans le secteur moderne. Théoriquement, la réalisation de cette enquête est annuelle, mais dans la pratique, elle est irrégulière faute de moyens

- de tenir à jour un fichier industriel comportant les caractéristiques de structure et de gestion des entreprises industrielles, nécessaires pour le suivi de l'activité industrielle et l'élaboration de stratégies adaptées.

Aussi toutes les activités en matière statistique déployées par la Division des Statistiques Industrielles de la Direction de l'Industrie sont axées sur la réalisation annuelle de cette enquête qui doit, par ailleurs, étendre son champ d'action aux sociétés installées à l'intérieur du pays.

Il est tout à fait indispensable, pour rendre opérationnelle et efficiente cette Division, de la doter en matériels informatiques, moyens logistiques et d'assurer la formation et le perfectionnement des cadres qui auront à charge son fonctionnement.

Les coûts relatifs à ces différents volets sont estimés pour les années 2000 - 2001 comme suit :

Opération	Coût
• Acquisition de matériel informatique, • mise en place base de données, • aménagement du centre de documentation	3.000.000
• Moyens logistiques pour le transport des équipes chargées des enquêtes	4.000.000
• Formation trois cadres (en Mauritanie et à l'extérieur)	4.500.000
• Traitement et publication de données	1.500.000
Total	13.000.000

ACTIONS	RESULTATS attendus	PERIODE
Enquête auprès des entreprises industrielles	- rapport interne - mise à jour d'un répertoire des industries - diffusion de statistiques nationales	Chaque année

2.2.4.3. la Filière : Bâtiment et travaux publics

Une opération, actuellement en cours de réalisation, a été programmée par l'ONS. C'est une enquête par sondage sur les constructions et mises en chantier dans les villes de Nouakchott et de Nouadhibou qui a démarré au mois de décembre 1999 et doit en principe être terminée dans le courant du mois de mai. Financée entièrement par la Mauritanie pour un montant de 16.800.000 d'Ouguiya, cette enquête permet d'évaluer la place qu'occupe le bâtiment dans l'économie nationale.

Les statistiques de cette filières devront provenir

- des données issues des enquêtes portant sur l'ensemble des entreprises, et conduites par l'ONS
- de l'exploitation des permis de construire attribués et des mises en chantier correspondantes.

Il faut prévoir au niveau du ministère chargé de l'Équipement, la création d'une unité statistique pour l'élaboration et la diffusion des statistiques de ce secteur ; dans l'intervalle, l'ONS devra prendre en charge et développer ces activités.

2.2.4.4. la Filière : Transport.

Certaines statistiques de ce cette filière sont essentiellement issues des dossiers des administrations et des fédérations patronales. Les enquêtes entreprises que mènera l'ONS fourniront aussi des données sur cette filière.

La création, au sein du ministère chargé des Transports, d'une unité chargée des statistiques est indispensable si l'on souhaite pouvoir disposer régulièrement de statistiques nécessaires à la gestion de ce secteur ; cette unité sera aussi chargée de mener les enquêtes sectorielles.

2.2.4.5. la Filière : Tourisme.

Dans le but de développer la production, actuellement pauvre, des statistiques dans la filière Tourisme, il est prévu de créer au cours de l'an 2000, un service de statistique au sein de la Direction du Tourisme.

Ce service sera chargé de la collecte, de l'élaboration et de la publication des statistiques sur les activités touristiques dans le pays.

Dès sa mise en place, il va s'organiser pour pouvoir entreprendre :

- les tâches régulières de collecte des données
- un recensement exhaustif de toutes les unités touristiques du pays (hôtels, restaurants, agences de voyage etc.).

La mise en place de cette nouvelle structure et les activités programmées qu'elle doit réaliser demande, selon la Direction du Tourisme, une mobilisation d'un montant de 20.000.000 ouguiya dont une partie pourrait être financée par la Mauritanie.

Par ailleurs la Direction du Tourisme a besoin d'un appui technique de l'Office National de la Statistique ; un atelier portant sur les statistiques et le Compte satellite du tourisme devra être organisé en 2001 avec l'Organisation Mondiale du Tourisme.

2.2.5. Domaine Indicateurs macro-économiques, Statistiques financières et Comptes nationaux.

Les producteurs des statistiques dans ce domaine sont généralement l'Office National de la Statistique, la Direction Générale des Douanes, la Direction de la Dette Extérieure, la Direction du Budget et des Comptes et les Directions des Études Économiques et de la Balance des Paiements de la Banque Centrale de Mauritanie.

C'est un domaine où les statistiques produites sont plutôt obtenues en exploitant les documents administratifs qu'en réalisant des enquêtes pour la collecte des données primaires.

Les statistiques dans ce domaine rentrent dans le champ d'application du Système Général de Diffusion des Données (voir encadré) auquel la Mauritanie promet d'y adhérer en 2001 comme cela été explicitement mentionné dans le dernier Document Cadre de Politique Économique (DCPE).

Le Système Général de Diffusion des Données (SGDD).

Il convient de préciser que le SGDD comprend quatre grands axes :

- *L'axe des données définit le Champ d'application, fixe la périodicité et les délais de diffusion qui doivent être respectés. Pour ce qui est du champ d'application quatre secteurs de l'économie (réel, budgétaire, financier et extérieur) ont été retenus compte tenu de leurs données qui sont essentielles à l'évaluation des résultats de la politique économique ;*
- *L'axe qualité des données accorde une grande priorité à la fiabilité des données*
- *L'axe Intégrité recommande l'impartialité des statistiques officielles qui doivent inspirer confiance ;*
- *L'axe Accès du public aux données fait de la diffusion des statistiques officielles un service public où l'accès doit être aisé et fait dans des conditions d'égalité.*

Paris21 suggère de s'inspirer du SGDD pour l'élaboration des Plans Stratégiques pour le Système Statistique National.

La Banque Centrale, interlocuteur privilégié du Fonds Monétaire International et l'Office National de la Statistique, pivot central du Système Statistique National doivent se concerter pour étudier et évaluer les dispositions à mettre en œuvre concernant l'adhésion de la Mauritanie au SGDD.

C'est l'endroit de souligner la faiblesse de moyens du service statistique de la Banque Centrale dont l'effectif est composé d'un seul cadre, le chef de service.

L'exploitation des documents administratifs pour collecter des donnés primaires, l'élaboration de ces données et leur publication sous forme de statistiques constituent principalement les activités statistiques des composantes du Système Statique National dans le domaine : Indicateurs macro- économiques, Statistiques financières et Comptes nationaux.

Par conséquent, il y a peu d'enquêtes statistiques, ce qui rentre dans le cadre des recommandations formulées dans le cadre de l'étude des scénarios.

Les activités statistiques programmées par l'Office National de la Statistique sont présentées dans la matrice ci-après. Il importe de signaler celles déployées pour présenter les comptes nationaux conformément au SCN93 en utilisant le logiciel ERETES et en prenant comme base l'année 1998.

Le tableau ci-dessous donne les activités programmées

ACTIONS	RESULTATS attendus	PERIODE
Projet ERETES	Refonte des Comptes Nationaux et implantation du progiciel ERETES	2000 à 2003
- année de base	Comptes de 1998 selon le SCN93	Fin 2000
- année 1999	Comptes de 1999 en année courante	2001
- année 2000	Comptes de 2000 en année courante	Début 2002
- année 2001	Comptes de 2001 en année courante	début 2003
- année 2002	Comptes de 2002 en année courante et publication de la série 1998-2002	Fin 2003
Base de données économiques et financières	Base opérationnelle	2001
Commerce Extérieur	Réorganisation du système d'élaboration autour du progiciel EUROTRACE	Fin 2000
Production industrielle	Publication régulière d'un indice de la production industrielle	2000-2001
- année de base	Établissement des pondérations et de la méthodologie	2001
- années courantes	Publication mensuellement de l'indice	2002
Indice des prix à la consommation	Refonte de l'indice actuel première publication de l'indice de janvier 2004 en février 2004	2001-fév 2004
Finances Publiques	Mise en conformité des statistiques avec le SCN93 et/ou le futur Manuel du FMI (parution en 2001)	2001- 2003
- séminaire de présentation du nouveau manuel du FMI	Information sensibilisation	fin 2001
- Première année	Publication des statistiques de 2002	mi 2003
- Années suivantes	Publication, mensuelle, trimestrielle et annuelle	dès 2004
Dette publique	Publications des statistiques de la dette en conformité avec les nouvelles recommandations du SCN93 et du FMI	2001 - 2004

PUBLICATIONS du DOMAINE	Périodicité
• Publications de l'ONS	
• Prévision de la croissance économique	trimestrielle
• Statistiques Essentielles	ponctuelle
• Indice des prix à la consommation	mensuelle
• Agrégats de comptabilité nationale	annuelle
• Éléments de conjoncture	trimestrielle
• Statistiques du commerce extérieur	annuelle
• Statistiques Sectorielles	2 fois par an
• Publications de la Banque Centrale	
• Bulletin Trimestriel de Statistiques	trimestrielle
• Balance des paiements	annuelle
• Rapport annuel	annuelle
• Publications de la Direction Générale des Douanes	
• Lettre d'Information Sydonia[1]	trimestrielle
• État des taxes liquidées par la Douane	mensuelle
• États statistiques du commerce extérieur	trimestrielle
• Publications des Directions du Budget et des Comptes et de la Dette Extérieure	
• Statistiques des Finances Publiques	mensuelle annuelle trimestrielle
• Statistique de la dette	annuelle

2.3. INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE

Déjà, avec l'appui du PNUD, du FNUAP, de la Coopération Française, l'ONS a mis en ligne son site Internet, bâtit son réseau local et anime la construction de la base de données sociales et de la base de données économiques et financières (voir plus loin). Soutenue par la GTZ, la Direction des Études et d'Aménagement des Ressources Halieutiques, met en place son réseau informatique reliant les différents organes producteurs de statistiques de la filière pêche. La plupart des structures statistiques cherchent à développer un meilleur usage de l'outil informatique.

Lors de l'étape des scénarios, il a été recommandé d'élaborer un schéma directeur de l'informatique pour la statistique (SDIS) et de le faire précéder d'ateliers de sensibilisation et de formation sur les récents développements applicables à la statistique (In-

[1] *SYstème DOuNIerAutomatisé*

ternet, intranet, commerce électronique, datawarehousing, CD-ROM, bureautique, progiciels statistiques, Système d'Information Géographique, etc.).

ACTIONS	RESULTATS attendus	PERIODE
Ateliers	Sensibilisation et formation aux développements des nouvelles technologies applicables à la statistique publique en Mauritanie	2001
Schéma Directeur de l'Informatique pour la Statistique	Plan stratégique pour la mise en œuvre des nouvelles technologies accompagnant le développement de la Statistique	2001-2002

2.4. ARCHIVAGE et DIFFUSION des STATISTIQUES

Retenu lors des étapes précédentes, recommandé aussi par le SGDD et l'initiative PARIS21, adopté par les Nations Unies, comme principe fondamental de la statistique publique, l'objectif général est de faciliter à un large public l'accès des données statistiques produites par le système statistique national.

Pour ce faire, il est incontournable d'organiser l'archivage des données statistiques accompagnées de leurs méta données, et leur restitution dans une logique de base de données. Cette restitution doit permettre ensuite la diffusion sur différents supports et selon différents canaux.

2.4.1. Archivage.

Chaque unité de production statistique procèdera à l'archivage de ses propres données sous son entière responsabilité comme par exemple voir le projet DADE[2] de la Banque Mondiale ; des solutions communes compatibles devront être recherchées lors de l'élaboration du schéma directeur informatique pour la statistique. Elle doit être en mesure de transmettre ses statistiques aux autres structures dont l'ONS qui sauvegardera une copie de toutes les statistiques publiques.

Au niveau du Système Statistique National, l'archivage s'organisera en réseaux de banques sectorielles de statistiques publiques dont une copie sera conservée par l'ONS sous forme d'une banque nationale de statistiques publiques. Les outils Beyond20/20 ont déjà été retenus par l'ONS et, pour faciliter les transferts, seront généralisés chaque fois que cela sera justifié.

Il faudra donc formaliser à l'aide de conventions les relations entre les composantes du système statistique national.

---

[2] *Diffusion et Archivage des Données d'Enquête*

ACTIONS	RESULTATS attendus	PERIODE
Mise en place des interrelations entre les composantes du Système Statistique National	Conventions adoptées	2000-2001
Généralisation de l'usage des outils Beyond20/20	L'archivage des principales statistiques publiques	2000-2005
• Formation des statisticiens informaticiens	Cadres formés à la mise en œuvre des outils Beyond20/20	2001
• Validation technique des processus d'élaboration des statistiques à archiver	Des statistiques fiabilisées incorporées à la Banque Nationale de Statistiques Publiques	2001-2005
Promotion et sensibilisation à l'importance de l'archivage	Des solutions adaptées retenues et mises en œuvre. Conservation sécurisée des données primaires	2000-2005

2.4.2. Les Bases de Données

Deux bases de données (Sociales - Économiques et Financières) sont en cours d'élaboration ; elles prolongeront les activités mentionnées plus haut et alimenteront la diffusion. Une troisième base, consacrée aux statistiques environnementales s'ajoutera aux deux précédentes ; la Direction des Politiques Suivi et Évaluation assurera l'animation de cette base en collaboration avec l'ONS et les autres services statistiques concernés.

Le projet concernant la base de données sociales est financé conjointement par le FNUAP et le PNUD. Son objectif est de renforcer les capacités de diffusion du Système Statistique National. Sa mise en place est prévue dans le courant de l'an 2000. Un rapport portant sur la liste des indicateurs et sur le dispositif opérationnel a été élaboré.

Celui de la base de données économiques et financières, recherche toujours à compléter son financement, en particulier auprès de l'Union Européenne, avec laquelle les discussions se poursuivent. L'objectif est de rassembler et d'organiser l'ensemble des statistiques économiques et financières existantes ainsi que de susciter la production de nouvelles données essentielles à la gestion de l'économie nationale.

ACTIONS	RESULTATS attendus	PERIODE
Base de données Sociales	Base opérationnelle	2000-2002
Base de données Économiques et Financières	Base opérationnelle	2000-2002
Base de données Environnementales	Statistiques de l'Environnement disponibles	2001-2003
• Séminaire sur les recommandations internationales	Recommandations pour la construction de la Base de Données Environnementales	1[er] semestre 2001
• Construction de la Base de Données Environnementales	Base opérationnelle	2002-2003

2.4.3. La Diffusion

Il faut distinguer la première diffusion c'est-à-dire rendre public dès que la statistiques a été produite, de la diffusion ultérieure dans des documents divers, spécialisés ou synthétiques.

D'autre part, pour une bonne analyse des statistiques, il est essentiel pour l'utilisateur de les faire accompagner par des informations complémentaires sur la méthodologie et les références conceptuelles mises en œuvre (méta-données).

2.4.3.1 : Première diffusion.

Elle fera l'objet d'un calendrier de diffusion établi au moins trois mois à l'avance et sera porté à la connaissance des utilisateurs, sur le site de l'ONS par exemple.

Cette diffusion se fera par communiqué de presse présentant les résultats et les points saillants ; à cette occasion, pour ceux qui souhaitent plus de détails, seront précisées les coordonnées des interlocuteurs à contacter. Pour les opérations majeures (enquêtes et recensements), la tenue d'ateliers de dissémination des résultats détaillés sera systématisée.

ACTIONS	RESULTATS attendus	PERIODE
Établissement du calendrier de diffusion du Système Statistique National	Calendrier rendu public et dispositif fonctionnel de mise à jour.	2001

2.4.3.2 : Diffusion ultérieure.

Documents statistiques imprimés

Pour atteindre l'objectif de large accès aux statistiques publiques, tous les documents statistiques imprimés seront vendus à un prix accessible et aussi distribués gratuitement pour consultation dans les centres publics et semi-publics de

tuitement pour consultation dans les centres publics et semi-publics de documentation. Des accords seront passés avec les centres de documentation privés. Une opération est en cours à l'ONS, avec l'appui de la Banque Mondiale, pour enregistrer sur un CD-ROM toutes les publications statistiques anciennes ; des copies de ce CD-ROM seront réalisées et mises à la disposition de tous les organismes et centres de documentation dotés des équipements informatiques nécessaires.

Nouvelles Technologies de l'Information.

Les CD-ROM et les formats d'enregistrement des documents (pdf[3] de la société ADOBE par exemple) permettent de présenter sur supports magnétiques les documents dans leur aspect imprimé ; on en développera l'usage.

La présentation de statistiques sur Internet se généralise. L'ONS finalise son projet de site Internet qui, entre autres, contient des données statistiques générales. Dans le prolongement des travaux menés sur l'archivage et les banques de données, les principales statistiques du Système Statistique National seront présentées sur Internet. Le site de l'ONS sera le point de départ de la création d'un réseau de sites Internet du Système Statistique National. Les ateliers programmés sur les nouvelles technologies (INFRASTRUCTURES INFORMATIQUES) formuleront des recommandations quant à l'organisation et aux solutions techniques à retenir.

Diffusion des données primaires.

Les données primaires feront l'objet d'une communication extérieure au Système Statistique National à condition de respecter la confidentialité des données individuelles et de s'assurer de la capacité d'analyse scientifique de l'attributaire.

ACTIONS	RESULTATS attendus	PERIODE
Définition d'une politique de commercialisation des publications statistiques au niveau du Système Statistique National	Une politique de commercialisation arrêtée et des textes réglementaires adoptés	2001
Production des CD-ROM d'archivage de documents statistiques	CD-ROM rendus disponibles auprès des organismes retenus	2001
Journées portes ouvertes des centres de documentation à l'occasion de la Journée Africaine de la Statistique	Dans toutes les wilayas, information du grand public sur la disponibilité des publications statistiques	Chaque année le 18 novembre

[3] *Portable Document Format*

ACTIONS	RESULTATS attendus	PERIODE
Développer les centres publics de documentation • Créer et ouvrir les centres de documentation des Services Statistiques Ministériels au public. • Doter les centres existants des publications statistiques principales • Créer et maintenir à jour un catalogue des publications statistique	Accroissement de l'accès aux documents statistiques Nouveaux centres ; accueil du public organisé	2001-2004
Au sein de l'ONS, création d'une Unité chargée des questions de diffusion	Unité créée à l'occasion du réaménagement de l'organigramme	2001
Ateliers sur les nouvelles technologies (voir Infrastructure Informatiques)	Proposition d'organisation et de solutions techniques	2001
Création du réseau de Sites Internet du Système Statistique National	Statistiques essentielles accessibles sur l'Internet	2002-2005

2.4.4 L'information géoréférencée.

Disposer d'informations statistiques régionales est souhaité par la plupart des utilisateurs car elles sont nécessaires, entre autres, pour élaborer et mettre en œuvre des programmes d'actions régionales de lutte contre la pauvreté.

L'usage des SIG (Systèmes d'Informations Géographiques) se banalise. En Mauritanie, un programme ambitieux d'adressage est d'ailleurs en cours de réalisation à Nouakchott et dans d'autres capitales régionales.

Compte tenu de la diversité des intervenants et de la nouveauté relative des outils et standards informatiques, il convient dès à présent, de définir une stratégie à moyen et long termes pour l'introduction et la généralisation des SIG en Mauritanie.

ACTIONS	RESULTATS attendus	PERIODE
Élaboration d'un Schéma Directeur Stratégique de	Un programme à moyen terme validé par les autorités	2001-2002

l'Information Géoréférencée.		

2.5 NORMALISATION.

En matière de normalisation, le rapport de l'étape II fixe comme orientation l'harmonisation avec les normes internationales, régionales et sous-régionales.

En particulier, pour contribuer à la lutte contre la pauvreté, le Système Statistique National doit pouvoir fournir des données cohérentes spécialement sur les domaines sociaux les plus concernés : éducation, santé, emploi, genre, logement, etc. Les cadres conceptuels existent, sous la forme de comptes satellites et de matrices de comptabilité sociale, de comptes économiques sectoriels et de comptes de l'environnement, de bilans alimentaires, tous liés sur les concepts principaux du Système de Comptes Nationaux des Nations Unies (SCN93).

Les actions en matière de production de données ont déjà été programmées dans les chapitres précédents. Les recommandations internationales, régionales et sous-régionales seront portées à la connaissance des acteurs mauritaniens, adaptés au contexte national puis mis en application lors des opérations de production des données.

ACTIONS	RESULTATS attendus	PERIODE
Sensibilisation Formation	Meilleure connaissance des cadres statistiques par les acteurs nationaux, statisticiens et utilisateurs	2001-2005
• Séminaire sur la normalisation en matière de statistique publique, comptes satellites, matrices de comptabilité sociale, ..	Recommandations en matière de normalisation statistique	2001
• Ateliers thématiques : santé, éducation, emploi, environnement, genre, comptes nationaux, bilans alimentaires, etc.	Pour chacun des thèmes, recommandations en matière d'adaptation au contexte mauritanien	2001-2005

Officialisation	Textes rendant obligatoire l'utilisation de nomenclatures et de concepts dans les opérations statistiques	2001-2005
• Nomenclatures d'Activités et Nomenclature de Produits	Décrets portant approbation pris en conseil des Ministres	2001

Pour donner suite aux recommandations formulées lors des ateliers, la Commission Technique Consultative de la Statistique confiera à des groupes de travail, créés à cet effet, la mission de proposer des projets de mise en œuvre, y compris, d'officialisation.

2.6. LUTTE contre la PAUVRETE.

Les opérations statistiques programmées ci-dessus devront permettre de fournir les données statistiques requises pour suivre et évaluer les politiques nationales de lutte contre la pauvreté.

Le Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté est en cours d'élaboration ; un premier ensemble d'indicateurs de suivi (voir annexe) a été proposé et examiné. Tous les intervenants du Schéma Directeur de la Statistique devront articuler leurs activités de telle manière que ces indicateurs soient disponibles aux moments opportuns. Le Bureau de la Commission Technique Consultative de la Statistique, devra s'en assurer en collaboration étroite avec le Comité de Lutte Contre la Pauvreté.

Le financement du programme d'actions de lutte contre la pauvreté devra intégrer celui de la production des données statistiques permettant d'établir les indicateurs retenus. C'est d'ailleurs une recommandation de l'initiative PARIS21.

2.7. INFRASTRUCTURES PHYSIQUES.

Pour abriter toutes les activités décrites ci-dessus, il s'avère nécessaire de disposer de locaux adaptés, que ce soit dans la capitale ou dans les régions. Par ailleurs, pour faciliter un large accès des utilisateurs aux informations statistiques publiées, il importe d'aménager ou de créer des espaces d'accueil convenables au sein des services statistiques ministériels et de l'ONS.

Le projet de siège de l'ONS, dont l'étude architecturale réalisée en 1995, est aujourd'hui en cours d'actualisation ; l'ONS dispose déjà d'un terrain clôturé d'une superficie de 9065 m² situé dans la zone résidentielle (Tevragh Zeïna), non loin du Palais des Congrès. Une première tranche de travaux est en cours de lancement sur un financement public mauritanien.

ACTIONS	RESULTATS attendus	PERIODE
Amélioration des locaux des SSM, y compris en région.	Efficacité accrue par la modernisation des infrastructures. Meilleur accès du public aux statistiques Sécurisation des installations d'archivage	2001-2005
Locaux de l'ONS	Efficacité accrue par la modernisation des infrastructures. Meilleur accès du public aux statistiques Sécurisation des installations d'archivage	2000-2005
Siège de l'ONS	Construction des locaux selon l'étude architecturale révisée	2000-2003
Services régionaux	Acquisition de nouveaux locaux pour les trois services régionaux.	2002-2005

2.8. FINANCEMENT des ACTIVITES STATISTIQUES

Les sources de ces financements sont : le budget national, les prêts, les dons et les recettes propres ; ces dernières n'ayant qu'un caractère anecdotique.

Le budget national doit, dans toute la mesure des possibilités, assurer le fonctionnement des services statistiques ministériels, y compris l'ONS, ainsi que celui des instances spécialisées telles que la Commission Technique Consultative de la Statistique et son Bureau. Pour ce faire, il importe que lors des discussions budgétaires les responsables aient connaissance des besoins propres de la production des statistiques (dont les indicateurs de suivi et d'évaluation de la lutte contre la pauvreté).

Les programmes d'aide extérieure comportant un volet statistique, devront prendre en compte les actions inscrites au schéma directeur de la statistique. Lors de la négociation de ces programmes, il convient que les besoins de la statistiques soient connus.

Les processus à mettre en œuvre devront se caler sur le calendrier général suivant :

1er Semestre année N	Rapport d'exécution de l'année N-1 élaboré sous la responsabilité du Bureau et examiné par la Commission Technique Consultative de la Statistique. Proposition de programme pour l'année N+1 présenté au Comité Interministériel de la Statistique
4ième Trimestre année N	Après adoption du budget national, ajustement technique du programme pour l'année N+1, présenté à la Commission Technique Consultative de la Statistique

Les partenaires au développement sont représentés au sein de la Commission Technique Consultative de la Statistique et seront donc à même d'informer les membres de cette Commission des développements en cours ou en préparation concernant leurs programmes d'assistance. De plus, ils seront destinataires des différents documents relatifs à la mise en œuvre du Schéma Directeur de la Statistique.

III DISPOSITIF de SUIVI et TABLEAU RECAPITULATIF.

3.1 DISPOSTIF de SUIVI de la MISE en ŒUVRE du SDS.

Il n'est pas envisagé de mettre en place un dispositif propre au suivi de la mise en œuvre du Schéma Directeur ; les missions dévolues aux structures créées dans le cadre de la refonte du dispositif institutionnel permettront ce suivi. Le programme annuel de leurs travaux sera le suivant :

- chaque année, au premier semestre, le Bureau de la Commission Technique Consultative de la Statistique fait établir un rapport sur les activités du Système Statistique National de l'année écoulée ;
- les Commissions spécialisées de la Commission Technique Consultative de la Statistique examinent ce rapport en vue de formuler des avis sur les améliorations à apporter aux programmes en cours et des propositions quant aux activités de l'année à venir.
- le Bureau présente au Comité Interministériel de la Statistique ce rapport accompagné des observations et propositions de la Commission Technique Consultative de la Statistique.
- les remarques et directives du Comité Interministériel de la Statistique sont prises en compte lors des discutions budgétaires ;
- suite à l'adoption du budget, le Bureau fait apporter les modifications nécessaires et présente le programme amendé à la Commission Technique Consultative de la Statistique.

3.2 TABLEAU RECAPITULATIF.

Le tableau récapitulatif ci-après, reprend, année par année, les opérations qui constituent le Schéma Directeur de la Statistique. Aucun budget n'est présenté en regard de ces opérations, leurs financements sont discutés lors de l'élaboration du budget national et au cours des négociations avec les partenaires au développement.

Tableau récapitulatif

ACTION	2000	2001	2002	2003	2004	2005
TR.1. DISPOSITIF INSTITUTIONNEL						
Une loi organique de la Statistique et ses décrets et arrêtés	**X**	**X**				
Créer un Bureau au sein de la Commission Technique Consultative de la Statistique		**X**				
Reprendre l'organigramme de l'Office National de la Statistique		**X**				
Renforcement des moyens budgétaires pour le renforcement des capacités		**X**	**X**	**X**	**X**	**X**
Evaluer les besoins essentiels en matière de formation, de perfectionnement et de recyclage		**X**				
Création d'un centre de formation et de recyclage des personnels intermédiaires			**X**			
Dispositions utiles permettant aux jeunes mauritaniens de participer aux concours d'entrée aux Écoles de la Statistique		**X**				
Organisation de la mobilité des statisticiens au sein du Système Statistique National : textes		**X**	**X**			
Mise en place d'un mécanisme de motivation par de meilleures rémunérations			**X**			
TR.2. OPERATIONS STATISTIQUES.						
TR.2.1. Domaine Population						
RGPH 2000	**X**	**X**	**X**	**X**		
EDS	**X**					
ETAT-CIVIL	**X**	**X**	**X**	**X**	**X**	

ACTION	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Établissement de projections et estimations de population	**X**	**X**	**X**	**X**	**X**	**X**
TR.2.2. Domaine des Conditions de Vie des ménages.						
TR.2.2.1. la Filière: Éducation.						
Enquête sur la contribution des parents d'élèves aux efforts éducatifs		**X**		**X**		**X**
Enquête sur l'utilisation des statistiques dans la gestion des écoles et établissements scolaires publics		**X**			**X**	
Étude relative à la qualité des données		**X**			**X**	
Étude sur les effets de la mise en œuvre des politiques sectorielles de l'Éducation sur les conditions de développement local.			**X**			
Recensement sur les activités du système éducatif public	**X**	**X**	**X**	**X**	**X**	**X**
TR.2.2.2. la Filière: Alphabétisation						
Enquête nationale par sondage auprès des ménages			**X**			
Enquête auprès des Mahadras		**X**				
TR.2.2.3. la Filière: Santé.						
Mise en place du nouveau Système National d'Information Sanitaire (SNIS)	**X**	**X**	**X**			
Opérations de recueil, validation et publication de données				**X**	**X**	**X**

ACTION	2000	2001	2002	2003	2004	2005
TR.2.2.4. la Filière: Sécurité sociale						
Mise à jour des données statistiques (1990-1995)	**X**					
Mise à jour des données statistiques 1996 à 1999.		**X**				
Recensement de la population assurée		**X**				
Enquête sur les assurés sociaux		**X**				
Enquête sur les bénéficiaires des prestations familiales payées.		**X**				
Enquête sur la déclaration des salaires		**X**				
Enquête sur les retraités			**X**			
TR.2.2.5 la Filière: Revenus, Consommation et Budget des ménages						
Enquêtes par sondage sur les conditions de vie des ménages EPCV	**X**		**X**		**X**	
Enquête Budget-Consommation			**X**			
TR.2.2.6. la Filière: Emploi						
Enquête sur les créations d'emploi	**X**					**X**
Collecte de données administratives	**X**	**X**	**X**	**X**	**X**	**X**
Enquête Emploi auprès des ménages			**X**			

ACTION	2000	2001	2002	2003	2004	2005
TR.2.2.7. la Filière: Nutrition						
Enquête auprès des ménages concernés par le projet NUTRICOM	**X**					
Enquête NATIONALE			**X**			
TR.2.3. Domaine Agriculture, Élevage et Environnement						
TR.2.3.1. la Filière: Agriculture et Élevage.						
Enquête annuelle EMEA		**X**	**X**	**X**		
Enquête annuelle maraîchère			**X**	**X**	**X**	**X**
Enquête annuelle suivi marchés à bétail			**X**	**X**	**X**	**X**
Enquête suivi des marchés (riz)				**X**	**?**	**?**
TR.2.3.2. la Filière: Environnement						
Séminaire national		**X**	**?**	**?**	**?**	**?**
TR.2.4. Domaine Entreprises non agricoles						
TR.2.4.1. la Filière : Pêche						
Atelier d'harmonisation	**X**					
Base de données	**X**	**X**				
Atelier d'analyse et de traitement de données	**X**					
Interconnexion	**X**					

ACTION	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Une Enquête auprès des entreprises de la pêche	**X**	**X**				
Développement et application des modèles bio- économiques	**X**	**X**				
Mise en place d'un système de publication de données	**X**	**X**	**X**			
Équipements et moyens roulants	**X**	**X**	**X**			
TR.2.4.2. la Filière : Industrie						
Enquête auprès des entreprises industrielles	**X**	**X**	**X**	**X**	**X**	**X**
TR.2.4.3. la Filière : Bâtiment et travaux publics						
Enquête par sondage sur les constructions et mises en chantier dans les villes de Nouakchott et de Nouadhibou	**X**					
Exploitation des permis de construire attribués et des mises en chantier correspondantes		**X**	**X**	**X**	**X**	**X**
Création d'une unité statistique pour l'élaboration et la diffusion des statistiques		**?**				
TR.2.4.4. la Filière : Transport.						
Exploitation des dossiers des administrations et des fédérations patronales		**X**	**X**	**X**	**X**	**X**
Création, au sein du ministère chargé des Transports, d'une unité chargée des statistiques		**?**				
TR.2.4.5. la Filière : Tourisme.						
Créer un service de statistique au sein de la Direction du Tourisme	**X**					
Un recensement exhaustif de toutes les unités touristiques du pays		**X**				
Atelier portant sur les statistiques et le Compte satellite du tourisme		**X**				

ACTION	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Collecte, de l'élaboration et de la publication des statistiques sur les activités touristiques			**X**	**X**	**X**	**X**
TR.2.5. Domaine Indicateurs macro-économiques, Statistiques financières et Comptes nationaux.						
Projet ERETES	**X**	**X**	**X**	**X**		
Base de données économiques et financières		**X**				
Commerce Extérieur : réorganisation du système d'élaboration	**X**					
Production industrielle : mise en place d'un indice de la production industrielle	**X**	**X**				
Indice des prix à la consommation : Refonte de l'indice actuel		**X**	**X**	**X**		
Finances Publiques- séminaire de présentation du nouveau manuel du FMI		**X**				
Finances Publiques Publication, mensuelle, trimestrielle et annuelle				**X**	**X**	**X**
Dette publique Publications des statistiques de la dette en conformité avec les nouvelles recommandations du SCN93 et du FMI		**X**	**X**	**X**	**X**	**X**
TR.3. INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE						
Ateliers		**X**				
Schéma Directeur de l'Informatique pour la Statistique		**X**	**X**			
TR.4. ARCHIVAGE et DIFFUSION des STATISTIQUES						
TR.4.1. Archivage						
Mise en place des interrelations entre les composantes du Système Statistique National	**X**	**X**				
Généralisation de l'usage des outils Beyond20/20	**X**	**X**	**X**	**X**	**X**	**X**

ACTION	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Promotion et sensibilisation à l'importance de l'archivage	**X**	**X**	**X**	**X**	**X**	**X**
<u>TR.4.2. Les Bases de Données</u>						
Base de données Sociales base opérationnelles	**X**	**X**	**X**			
Base de données Économiques et Financières base opérationnelles	**X**	**X**	**X**			
Base de données Environnementales		**X**	**X**	**X**		
<u>TR.4.3. La Diffusion</u>						
Établissement du calendrier de diffusion du Système Statistique National		**X**				
Définition d'une politique de commercialisation des publications statistiques au niveau du Système Statistique National		**X**				
Production des CD-ROM d'archivage de documents statistiques		**X**				
Journées portes ouvertes des centres de documentation à l'occasion de la Journée Africaine de la Statistique	**X**	**X**	**X**	**X**	**X**	**X**
Développer les centres publics de documentation		**X**	**X**	**X**	**X**	
Au sein de l'ONS, création d'une Unité chargée des questions de diffusion		**X**				
Ateliers sur les nouvelles technologies (voir Infrastructure Informatiques)		**X**				
Création du réseau de Sites Internet du Système Statistique National			**X**	**X**	**X**	**X**
<u>TR.4.4 L'information géoréférencée</u>**.**						
Élaboration d'un Schéma Directeur Stratégique de l'Information Géoréférencée		**X**	**X**			

ACTION	2000	2001	2002	2003	2004	2005
TR.5 NORMALISATION						
Sensibilisation Formation		**X**	**X**	**X**	**X**	**X**
Officialisation		**X**	**X**	**X**	**X**	**X**
TR.7 INFRASTRUCTURES PHYSIQUES						
Amélioration des locaux des SSM, y compris en région.	**X**	**X**	**X**	**X**	**X**	**X**
Siège de l'ONS	**X**	**X**	**X**	**X**		
Services régionaux de l'ONS			**X**	**X**	**X**	**X**

IV ANNEXES.

4.1 INDICATEURS ET SYSTEME DE SUIVI DE LA PAUVRETE.

Tableau 1 : Proposition d'indicateurs de pauvreté monétaire

Domaines concernés	Objectifs de politique	Indicateurs monétaires
Niveau de vie Mesures et comparaisons régionales	Renforcement de la croissance	PIB par tête et consommation moyenne par tête Indices des prix nationaux et régionaux
Mesure de la pauvreté Seuils de pauvreté (courante, extrême, absolue). Ampleur de la pauvreté. Ce qui est nécessaire aux pauvres pour se hisser au niveau du seuil de pauvreté. Contributions à la pauvreté.	Lutte contre la pauvreté	Valeur courante des seuils de pauvreté Nombre de pauvres (n), incidence pauvreté (P_0) Profondeur de la pauvreté (P_1) Contributions des régions, des groupes socio-économiques…
Inégalités Degré d'inégalité parmi les pauvres. Inégalités de revenu, de consommation. Inégalités de patrimoine	Croissance équitable	Sévérité de la pauvreté (P_2) Indice de Gini revenu ou consommation, des 10% les plus riches et des 10% les plus pauvres Indice de Gini patrimoine

Tableau 2 : Proposition d'indicateurs de conditions de vie

Domaines concernés	Objectifs de politique	Indicateurs de conditions de vie
Ensemble des domaines d'analyse	Cadrage ou suivi de la situation macro-économique	Indicateur de développement humain IDH Indicateur de pauvreté humaine IPH Parts du budget de l'Etat / domaine (santé, éducation, habitat, emploi, etc.) Dépense moyenne / habitant / domaine d'analyse Structure du revenu / source de revenu
Alimentation et nutrition	Promotion de la sécurité alimentaire et de l'équilibre nutritionnel	Montant de l'aide alimentaire Aide alimentaire nationale / tête Niveau des disponibilités par tête Dépense moyenne alimentaire du ménage / tête Part budgétaire de l'alimentation dans le revenu ou les dépenses du ménage Part de certains produits clés dans l'alimentation Proportion d'enfants émaciés Proportion d'enfants avec retard de croissance Proportion d'enfants avec insuffisance pondérale
Santé et démographie	Promotion de la santé de base pour tous	Dépense moyenne de santé du ménage / tête Part budgétaire de la santé dans le (revenu ou les dépenses) du ménage Nombre de médecins / habitant Nombre de sages femmes / habitant Nombre de consultations / habitant Consultations par catégorie de ménages Taux de couverture vaccinale : par antigène des enfants de 0-11 mois, VAT2 des femmes enceintes, VAT2 des femmes en âge de procréer Naissances suivies par du personnel qualifié Taux de morbidité / maladie prioritaire (préciser) Taux de mortalité infantile Taux de mortalité maternelle Taux de mortalité juvénile Indice synthétique de fécondité / catégories Taille et structure du ménage / catégories sociales
Education et alphabétisation	Accès à l'éducation de base et à l'alphabétisation pour tous	Dépense moyenne d'éducation des ménages / tête Part budgétaire de l'éducation dans le revenu ou les dépenses du ménage Dépense moyenne du ménage / élève Taux net et brut de scolarisation tous niveaux

		Taux brut de scolarisation par niveau de scolarité (fondamental, secondaire, normal, technique, supérieur) Taux de réussite en 6ème année Taux de déperdition scolaire Taux de redoublement Ecart âge et niveau de scolarité Rapport de scolarisation entre sexe / niveau Ratio élèves par salle de classe
Education et alphabétisation (suite)		Ratio élèves par enseignant Taux d'alphabétisation (global, par genre, catégorie socioéconomique, …) Nombre de nouveaux adultes alphabétisés

Suite du tableau page suivante

Suite tableau 2 : Proposition d'indicateurs de conditions de vie

Domaines concernés	Objectifs de politique	Indicateurs de conditions de vie
Habitat, eau et assainissement	Amélioration du cadre de vie des populations	Répartition par type d'habitat Répartition par statut d'occupation Taux d'effort locatif dans le budget du ménage Nombre moyen d'habitants par pièce Mode d'évacuation des ordures ménagères Taux d'accès à des installations sanitaires adéquates Mode d'approvisionnement en eau potable Taux d'accès à l'eau potable Taux d'accès à l'électricité Type de toilettes utilisé Taux de raccord à un réseau d'assainissement
Transports	Amélioration de l'accès aux transports collectifs. Réduction du temps de transport. Désenclavement des zones de production Promotion des échanges.	Dépense moyenne de transport des ménages / tête Part budgétaire du ménage pour le transport Temps d'accès à un transport collectif Temps moyens de transport (y compris l'attente) Distance au centre le plus proche desservi Distance à la capitale Faisabilité d'accès par type de transport

N.B. Pour tous les indicateurs on intégrera chaque fois que cela s'avérera nécessaire et/ou possible, la différentiation par genre, groupes sociaux, régions, etc., afin de tenir compte des spécificités et de mieux orienter la politique de lutte contre la pauvreté.

Tableau 3 : Proposition d'indicateurs de pauvreté de potentialités

Domaines concernés	Objectifs de politique	Indicateurs de potentialités
Potentialités matérielles	Renforcement du capital physique ou financier permettant aux ménages de sortir de la pauvreté	Couverture sanitaire rayon de 5 et 10 km
		Couverture scolaire
		Taux de logement en matériaux définitifs
		Taux d'accès à la terre suivant la forme de propriété
		Taux d'équipement (par équipement)
		Taux d'accès au crédit (formel ou informel)
Potentialités humaines	Renforcement du capital humain (santé, éducation). Accès à l'emploi, amélioration de la capacité à créer et de la productivité.	Espérance de vie à la naissance Couverture vaccinale Taux de prévalence du Sida et autres maladies handicapantes Taux d'alphabétisation des adultes Nombre d'années d'étude réussies Population active et caractéristiques (éducation, qualification, etc.) Taux de chômage Taux de sous-emploi Taux de pluri-activité Taux d'informalisation Taux de salarisation Taux de salaire horaire
Potentialités sociales	Protection des groupes vulnérables et insertion sociale	Proportion de femmes chefs de ménage Proportion de familles monoparentales Nombre d'enfants de la rue Nombre d'orphelins du Sida Part des transferts dans le revenu Taux d'appartenance à des associations

Tableau 4 : Proposition d'indicateurs de processus et de résultats pour le suivi de l'initiative PPTE

Types d'indicateurs	Domaines concernés	Objectifs de politique	Propositions d'indicateurs
Indicateurs à court terme (à 6 mois)			
Indicateurs de processus Indicateurs de résultats	*Alimentation et nutrition*	Equipement des CREN Mise en place des CNC Consultation malnutrition	Nombre de CREN en fonctionnement Nombre de CNC en fonctionnement Nombre de consultations Nombre d'admissions et récupération
Indicateurs de résultats	*Santé et démographie*	Construction ou aménagement d'infrastructures Disponibilité de kits de médicaments Disponibilité de kits de vaccination Disponibilité en personnel Messages de prévention Sida Consultations médicales Consultations pré et post natales Vaccinations	Répartition spatiale des budgets et leur exécution Nombre de centres équipés Accès aux médicaments par habitant Nombre de centres équipés Vaccins par habitant Ratio personnel médical par habitant par région Fréquence des messages Nombre de consultations Nombre de consultations Nombre de vaccinations
Indicateurs de processus	*Education et alphabétisation*	Rapport SNIS centres de santé Disponibilité en personnel	Taux de recouvrement des rapports Nombre de professeurs, enseignants, etc. variations périodiques
Indicateurs de résultats		Alphabétisation	Nombre de personnes en cours d'alphabétisation
Indicateurs de processus	*Habitat, eau et assainissement*	Aménagement fontaines et puits Restauration infrastructures d'assainissement	Nombre de sites en cours d'aménagement Nombre de sites en cours de restauration
Indicateurs de résultats		Recueil des ordures	Pourcentage de ménages desservis / régularité, qualité…
Indicateurs de processus	*Insertion sociale*	Renforcement des capacités	Nombre de nouvelles personnes formées, types de formations, niveau, …

Indicateurs de résultats		Création d'emplois	Nombre de nouvelles personnes placées, types d'emplois, secteurs, durée des contrats, niveau de revenu, …

Suite tableau 4: Proposition d'indicateurs de processus et de résultats pour le suivi de l'initiative PPTE

Types d'indicateurs	Domaines concernés	Objectifs de politique	Propositions d'indicateurs
Indicateurs de résultats à moyen terme (à 1 an)			
	Santé et démographie	Amélioration de l'accès aux structures de santé Amélioration de la situation sanitaire Dépistage du Sida	Taux de fréquentation des centres Ratios régionaux par habitant Ratios régionaux par habitant
	Education et alphabétisation	Accroître la scolarisation Améliorer la scolarisation féminine Améliorer la qualité de l'enseignement Améliorer le niveau et le taux d'alphabétisation	Taux de scolarisation tout niveau Rapport de scolarisation homme - femme Ratios régionaux professeur – élèves Ecart âge - classe Pourcentage d'alphabétisation supplémentaire
	Habitat, eau et assainissement	Généraliser l'accès à l'eau Améliorer les conditions d'assainissement	Nombre de personnes desservies Pourcentage en état de fonctionner Pourcentage de ménages supplémentaires
	Insertion sociale	Personnes insérées dans des emplois	Coût unitaire de l'insertion
Indicateurs de long terme (à plus d'un an)	Les domaines habituels de suivi de la pauvreté	Les objectifs de suivi à long terme des pauvretés monétaire (tableau 2), de conditions de vie (tableau 3) et de potentialités (tableau 4)	Les indicateurs correspondants aux trois formes de pauvreté (tableaux 2, 3, 4)

Tableau 5 : Proposition d'indicateurs de processus et de résultats pour les PRAP

Types d'indicateurs	Domaines concernés	Objectifs de politique	Proposition d'indicateurs
Indicateurs de processus Evaluation du processus A court terme (6 mois)	Infrastructures	Mise en place d'infrastructures socio-économiques de base	Pourcentage de réalisation Taux de retard Part déboursée sur l'ensemble prévu Pourcentage d'appréciations positives
	Formation et Insertion	Création d'emplois et insertion des couches pauvres	Pourcentage d'appréciations positives
Indicateurs de résultats Evaluation des résultats à moyen terme (1 an)	Infrastructures	Amélioration de l 'accès aux infrastructures socio-économiques de base	Montant des gains estimés Estimation du bénéfice en temps Nombre de bénéficiaires Fréquence d'utilisation
		Création d'emplois et insertion des couches pauvres	Pourcentage d'appréciations positives
	Formation et Insertion		Pourcentage d'appréciations positives Montant des gains estimés

Tableau 6 : Indicateurs et sources d'information pour le suivi de la pauvreté

Formes de pauvreté	Indicateurs	Périodicité	Institutions	Sources d'information
Monétaire				
Cadrage macroéconomique	PIB et consommation finale des ménages par tête	Annuelle	ONS	Agrégats macroéconomiques
	Indice des prix nationaux et régionaux	Mensuelle	ONS	Enquête prix
Niveau de vie	Revenu moyen par équivalent adulte	2000 – 2003 – 2006	ONS	Module budgétaire EPCV
Mesure de la pauvreté	Valeur courante des seuils de pauvreté	2000 – 2003 – 2006	ONS	Module consommation EPCV
Mesure de l'inégalité	Nombre de pauvres (n)	2000 – 2003 – 2006	ONS	Module consommation EPCV
	Incidence de la pauvreté (P_0)	2000 – 2003 – 2006	ONS	Module consommation EPCV
	Profondeur de la pauvreté (P_1)	2000 – 2003 – 2006	ONS	Module consommation EPCV
	Sévérité de la pauvreté (P_2)	2000 – 2003 – 2006	ONS	Module consommation EPCV
	Contributions respectives (C_j)	2000 – 2003 – 2006	ONS	Module consommation EPCV
	Indice de Gini (revenu, consommation)	2000 – 2003 – 2006	ONS	Module budgétaire EPCV
	Indice de Gini (patrimoine)	2000 - 2003 – 2006	ONS	Module budgétaire, module biens durables EPCV
Conditions de vie				
Cadrage macroéconomique	Indicateur de développement humain IDH	Annuelle	ODHD	Rapport développement humain
	Indicateur de pauvreté humaine IPH	Annuelle	ODHD	Rapport développement humain
	Parts du budget de l'Etat / domaine (santé, éducation, habitat, emploi, etc.)	Annuelle	MAED	Agrégats macroéconomiques
	Dépense moyenne par habitant par domaine d'analyse	Annuelle	ONS	Agrégats macroéconomiques
	Parts des sources de revenu des ménages	2000 - 2003 – 2006	ONS	Module budgétaire EPCV
	Parts budgétaires de dépense des ménages	2000 – 2003 – 2006	ONS	Module consommation EPCV
Alimentation et nutrition	Montant de l'aide alimentaire	Annuelle	CSA	Sécurité alimentaire
	Aide alimentaire nationale par tête	Annuelle	CSA	Sécurité alimentaire
	Dépense moyenne alimentaire du ménage par tête	2000 - 2003 – 2006	ONS	Module consommation EPCV
	Part de l'alimentation dans le budget du ménage	2000 – 2003 – 2006	ONS	Module consommation EPCV
	Part de certains produits clés dans l'alimentation	2000 – 2003 – 2006	ONS	Module consommation EPCV
	Proportion d'enfants émaciés	Annuelle	MSAS, CREN	Enquête nutrition, relevés SNIS
	Proportion d'enfants avec retard de croissance	Annuelle	MSAS, CREN	Enquête nutrition, relevés SNIS
	Proportion d'enfants avec insuffisance pondérale	Annuelle	MSAS, CREN	Enquête nutrition, relevés SNIS

Suite tableau 6: Indicateurs et sources d'information pour le suivi de la pauvreté

Formes de pauvreté	Indicateurs	Périodicité	Institutions	Sources d'information
Santé et démographie	Dépense moyenne de santé par tête	2000 - 2003 – 2006	ONS	Module consommation EPCV
	Part de la santé dans le budget des ménages	2000 - 2003 – 2006	ONS	Module consommation EPCV
	Nombre de médecins par habitant	Annuelle	MSAS	Relevés SNIS
	Nombre de sages-femmes par habitant	Annuelle	MSAS	Relevés SNIS
	Nombre de consultations par habitant	Annuelle	MSAS	Relevés SNIS
	Fréquence de consultation des catégories de ménages	Annuelle	MSAS	Relevés SNIS
	Nombre de vaccinations (par maladie)	Annuelle	MSAS	Relevés SNIS
	Taux de couverture vaccinale	Annuelle	ONS, MSAS	Recensement, enquête EDS, relevés SNIS
	Taux de mortalité infantile	Annuelle	ONS, MSAS	Enquête EDS, relevés SNIS
	Taux de mortalité maternelle	Annuelle	ONS, MSAS	Enquête EDS, relevés SNIS
	Taux de mortalité juvénile	Annuelle	ONS, MSAS	Enquête EDS, relevés SNIS
	Indice synthétique de fécondité	2000	ONS	Enquête EDS, Recensement
	Taille du ménage par catégories sociales	2000 - 2003 – 2006	ONS	Recensement et toutes les enquêtes
Education et alphabétisation	Dépense moyenne d'éducation des ménages par tête	2000 - 2003 – 2006	ONS	Module consommation EPCV
	Part de l'éducation dans le budget du ménage	2000 - 2003 – 2006	ONS	Module consommation EPCV
	Dépense moyenne du ménage par élève	2000 - 2003 – 2006	ONS	Module consommation EPCV
	Taux brut de scolarisation tous niveaux	Annuelle	ONS, MEN	Recensement, module éducation, relevés MEN
	Taux brut de scolarisation par niveau de scolarité (fondamental, secondaire, normal, technique, supérieur)	Annuelle	ONS, MEN	Recensement, module éducation, relevés MEN
	Taux de réussite en 6ème année	Annuelle	ONS, MEN	Module éducation, relevés MEN
	Taux de déperdition scolaire	Annuelle	ONS, MEN	Module éducation, relevés MEN
	Taux de redoublement	Annuelle	ONS, MEN	Module éducation, relevés MEN
	Lien âge et niveau de scolarité	Annuelle	ONS, MEN	Recensement, module éducation, relevés MEN
	Rapport de scolarisation entre sexe	Annuelle	ONS, MEN	Recensement, module éducation, relevés MEN
	Ratio élèves par salle de classe	Annuelle	MEN	Relevés MEN

	Ratio élèves par enseignant Nombre de nouveaux adultes alphabétisés	Annuelle Annuelle	MEN SEAEO	Relevés MEN Relevés SEAO

Suite tableau 6: Indicateurs et sources d'information pour le suivi de la pauvreté

Formes de pauvreté	Indicateurs	Périodicité	Institutions	Sources d'information
Habitat, eau et assainissement	Répartition par type d'habitat	2000 - 2003 – 2006	ONS	Module habitat, recensement
	Répartition par statut d'occupation	2000 – 2003 – 2006	ONS	Module habitat, recensement
	Taux d'effort locatif	2000 – 2003 – 2006	ONS	Module consommation EPCV
	Nombre moyen d'habitants par pièce	2000 – 2003 – 2006	ONS	Module habitat, recensement
	Taux d'accès à des installations sanitaires adéquates	2000 – 2003 – 2006	ONS	Module habitat, recensement
	Taux d'accès à l'eau potable	2000 – 2003 – 2006	ONS	Module habitat, recensement
	Taux d'accès à l'électricité	2000 – 2003 – 2006	ONS	Module habitat, recensement
	Taux de raccord à un réseau d'assainissement	2000 - 2003 – 2006	ONS	Module habitat, recensement
Transports	Dépense moyenne de transport des ménages par tête	2000 - 2003 – 2006	ONS	Module consommation EPCV
	Part budgétaire du ménage pour les transports	2000 – 2003 – 2006	ONS	Module consommation EPCV
	Temps d'accès à un transport collectif	2000 - 2003 – 2006	ONS	Module transport EPCV
	Temps moyens de transport (y compris l'attente)	2000 - 2003 – 2006	ONS	Module transport EPCV
Potentialités				
Matérielles	Couverture sanitaire (5 et 10 km)	Annuelle	MSAS	Relevés SNIS
	Couverture scolaire	Annuelle	MEN	Relevés MEN
	Taux de logement en matériaux définitifs	2000 - 2003 - 2006	ONS	Recensement, module habitat
	Taux d'accès à la propriété de la terre	2000 - 2003 – 2006	ONS, MDRE	Module agricole, relevés MDRE
	Taux d'équipement (par équipement)	2000 - 2003 – 2006	ONS	Module habitat et biens durables
	Taux d'accès au crédit (formel ou informel)	2000 – 2003 – 2006	ONS	Module crédit
Humaines	Espérance de vie à la naissance	2000	ONS	Recensement, enquête EDS
	Couverture vaccinale	Annuelle	ONS, MSAS	Enquête EDS, relevés SNIS
	Taux de prévalence du Sida	Annuelle	ONS, ONUSIDA	Enquête EDS, enquête ciblée
	Taux d'alphabétisation des adultes	2000	ONS, MEN	Recensement, relevés MEN
	Nombre d'années d'étude réussies	2000 - 2003 - 2006	ONS	Recensement, module éducation
	Taux de chômage	Annuelle	ONS, MFPTJS	Recensement, enquête 1-2-3, synthèse MFPTJS
	Taux de sous-emploi	2003	ONS	Enquête 1-2-3
	Taux de pluri-activité	2000 - 2003	ONS	Recensement, enquête 1-2-3
	Taux d'informalisation	Annuelle	MFTPJS, ONS	Relevés MFPTJS, enquête 1-2-3
	Taux de salarisation	Annuelle	MFTPJS, ONS	Relevés MFPTJS, enquête 1-2-3
	Taux de salaire horaire	Annuelle	MFTPJS, ONS	Relevés MFPTJS, enquête 1-2-3

Suite tableau 6: Indicateurs et sources d'information pour le suivi de la pauvreté

Formes de pauvreté	Indicateurs	Périodicité	Institutions	Sources d'information
Sociales	Proportion de femmes chefs de famille	2000 - 2003 - 2006	ONS	Recensement, toutes enquêtes
	Taux de familles monoparentales	2000 - 2003 - 2006	ONS	Recensement, toutes enquêtes,
	Nombre d'enfants des rues	Episodique	ONG responsable	Investigation ciblée
	Nombre d'orphelins du Sida	Episodique	ONUSIDA	Investigation ciblée
	Part des transferts dans le revenu	2000 - 2003 - 2006	ONS	Module consommation EPCV
	Taux d'appartenance à des associations	2000 - 2003 - 2006	ONS	Module capital social EPCV

4.2 PROCES-VERBAL de la Réunion de la Commission Technique Consultative de la Statistique sur le rapport de l'Étape III

PROCES-VERBAL DE REUNION DE LA COMMISSION TECHNIQUE CONSULTATIVE DE LA STATISTIQUE (CTCS) TENUE LE 4 MARS 2000.

Le samedi quatre mars deux mille , s'est tenue de 11heures à13heures dans la salle de réunions de l'Office National de la Statistique (ONS), une réunion de la Commission Technique Consultative de la Statistique (CTCS), sous la présidence de **Monsieur Sidna Ould N'Dah** Directeur Général de l'ONS, président de ladite Commission. La liste des participants est jointe à l'annexe.

Le président a ouvert la séance en rappelant l'objet de la réunion qui est de procéder à la validation de l'Etape III du Schéma Directeur de la Statistique portant sur l'étude des scénarios.

Il a proposé l'ordre du jour suivant :

1 .Validation de la troisième étape du Schéma Directeur de la Statistique (SDS).

2 . Activités envisagées au sein des services statistiques publiques.

3 .Questions diverses.

La proposition ayant été approuvée, le Coordinateur et le Consultant National du projet ont été invités à présenter le rapport .

Point 1 : Validation de la troisième étape (Etudes des Scénarios)

Le Coordinateur du projet a d'abord rappelé que l'étape 2 du processus d'élaboration du SDS a permis d'établir le bilant de l'existant et dégager le système cible recherché, l'objectif étant de satisfaire dans les délais les besoins essentiels des principaux utilisateurs.

L'étape 3 propose au choix du Comité Interministériel un certains nombre de Scénarios ,trois précisément pour atteindre le système cible par la mise en œuvre du SDS .Il revenait ensuite au Consultant National de présenter le rapport .

Le rapport a t-il dit est articulé sur quatre chapitres.

Chapitre 1 : Rappel des étapes précédentes en guise d'introduction.

La définition, l'objectif et le processus adopté pour l'élaboration du schéma directeur de la statistique ont été rappelés.

Les orientations dégagées dans l'étape II ont été aussi mentionnées.

Chapitre II : Scénarios

Dans ce chapitre, on a défini ce qu'est un scénario dans le contexte de cette étude, ce qu'il comporte (invariants, solution organisationnelle et solution technique)

Le choix du thème de l'étude définition.

Chapitre III : Evaluation des scénarios

La fiabilité des données, le taux de couverture des besoins et le coût de production ont été pris comme critères d'évaluation.

Chapitre IV : Conclusion

Privilégier la collecte par l'exploitation des documents administratifs

L'opportunité de réalisation des enquêtes est soumise à l'examen des commissions spécialisées

Principales mesures à mettre en œuvre pour rendre plus efficace le Système Statistique National

Confirmation de l'organisation décentralisée interne du système statistique national.

Amélioration de l'environnement institutionnel

Renforcement des moyens matériels et humains

Coordination

Privilège à accorder à l'exploitation des documents administratifs en ce qui concerne la collecte des données primaires. En ce qui concerne les enquêtes, ne les réaliser qu'après le feu vert des commissions spécialisées .

Après cette présentation, un tour de table a permis aux participants d'approuver le contenu du rapport et de procéder à la validation du rapport sans débats.

Point 2 : Activités envisagées au niveau des Services Statistiques Publiques

Les participants ont fait état sur ce point d'un certain nombre d'activités envisagées.

Ce sont essentiellement :

Réunion de concertation avec les bailleurs

Le DG de l'ONS a informé qu'il est prévu, dans le cadre du processus d'élaboration du Schéma Directeur de la Statistique, qu'après l'établissement des plans d'actions annuels, d'organiser une réunion de concertation avec les bailleurs de fonds en vue de mobiliser tous les moyens nécessaires à la mise en œuvre du SDS.

L'objectif de cette réunion est de :

Présenter aux partenaires extérieurs la stratégie élaborée pour le développement de la production statistique publique dont le but est d'améliorer la performance du Système Statistique National et de lui permettre de satisfaire les principaux utilisateurs en mettant à leur disposition et à temps des données fiables.

Recueillir les observations des bailleurs de fonds sur cette stratégie et leur offrir en même temps l'occasion de faire connaître leurs intentions quant à leurs contributions pour le financement des opérations à réaliser au cours de la période 2000-2005.

Site WEB de l'ONS

Au niveau de l'ONS, un site Web est en cours de constitution. A cette occasion, le DG de l'ONS a demandé aux partenaires du système statistique de prendre des disposi-

tions pour alimenter la rubrique réservée aux statistiques publiques en fournissant des indicateurs statistiques pertinents liés à leur domaine d'observations.

Opérations statistiques

Concernant les opérations de production statistiques à réaliser sur la période du Schéma Directeur de la Statistique.

Seront pris en considération :

d'une part, les opérations statistiques d'importance nationale énumérées ci-après : le Recensement Général de la Population et de l'Habitat en l'an 2000 ; l'enquête démographiques et Santé ; l'enquête Permanente sur les Conditions de vie et des Ménages, l'Enquête Emploi, l'Enquête sur les Ménages et Exploitants Agropastoraux, l'Enquête sur le Maraîchage, le suivi des prix du bétail, le suivi du riz, adaptation des imprimés à la nouvelle réforme du système éducatif, l'enquête annuelle de la pêche.

d'autre part, toutes les statistiques dont la production doit être programmée annuellement au sein des structures, selon certaines priorités afin de couvrir le système cible défini à l'étape II.

Point 3 : Questions diverses

Les relations entre l'ONS et les autres structures doivent être étroites afin de rendre plus efficace l'action du Système Statistique National.

Fait à Nouakchott, le 06 mars 2000

Le Secrétaire de la séance	Le Président de la Commission Technique Consultative de la Statistique
BA KALIDOU	**SIDNA OULD N'DAH**

<u>LISTE DES PARTICIPANTS</u>

Mohamed Mahmoud Ould Meymoun, Directeur de l'Emploi / MFTPJS

Abdallahi Ould Mohamed Lehbib, Directeur de la Planification, de la Coopération et des Statistiques /MSAS

Nebghouha Mint Mohamed Vall ? Directrice Adjointe à la Direction de la Programmation et des Etudes / MAED

Idoumou Ould Abdi, Direction de la Planification, du Suivi et de l'Evaluation /MDRE

Boudbouda Ould Sidi, SERVICE Etudes et Statistiques DEARH/ MPEM

Ahmed Salem Ould Atigh, Chef de Service Statistique DPC /MEN

Mohamed El Moctar Ould Samba, Chef de Service des Programmes /DA/SEAEO

Chenais Gérard, Conseiller Technique DG/ONS

Maye Mint Haï dy, Conseillère DG/ONS

Cissoko Mamadou, Consultant SDS

Taleb Abderrahmane Ould El Mahjoub, Chef Département / DSECN/ONS

Maï ga Mamadou Harouna, Chef Département / DAA/ONS

Bâ Kalidou, Chef Département de la Coordination Statistique /ONS

Ahmed Baba Moulaye, Chef Département /DIO/ ONS

Hamétal Ould Ebnou Oumar Chef Service Coopération /ONS

16. Thiam Abdoulaye, DCS/ONS

4.3 PROCES-VERBAUX des Réunions des Commissions Spécialisées

4.3.1 Commission Population

Note relative à l'étape IV du schéma directeur : Plan d'action

Remarques générales :

1. **Par rapport à l'amélioration de l'environnement institutionnel et réglementaire, il faudra recommander des dispositions concrètes garantissant l'applicabilité des lois et l'opérationalisation des structures à mettre en place puisque l'expérience a démontré que les textes et les structures existent déjà mais elles ne sont pas fonctionnelles : poids décisionnel des structures, nombre de réunions obligatoires par année/mois, motivation, etc. ;**
2. Concernant le renforcement des capacités techniques, il faudra travailler à la valorisation de la fonction statistique, à travers :
   - Le rehaussement du statut des statisticiens et de ceux des disciplines connexes exerçant le métier de la statistique;
   - L'augmentation des salaires et des avantages des cadres et agents de la statistique pour éviter leur mobilité ;
   - L'amélioration les conditions de travail des statisticiens (micro-ordinateurs, bureaux, matériels, fournitures, accès aux technologies modernes (Internet, réseau, base de données etc.)
   - Le renforcement de l'appui à la formation, le recyclage et les échanges des expériences avec leurs pairs d'autres pays.
3. La partie intitulée «2.2 Opérations Statistiques » doit aborder les différentes filières en distinguant de manière claire, chacune sous une rubrique, les deux composantes du scénario retenu, à savoir : la collecte administrative et les enquêtes statistiques.

   Ainsi, pour la filière Population, elle doit se présenter comme suit :
   - Enquêtes statistiques : RGPH 2000, EDSM 2000 et EDSM 2005 etc.
   - Collecte administrative : RANVEC, Système d'enregistrement des faits d'Etat Civil, monographies régionales, genre, Base de données sociales etc.

Remarques spécifiques :

La présentation de chaque opération doit prendre en compte les aspects suivants :

(Voir aussi tableau en annexe)

- ❖ le calendrier d'exécution,
- ❖ les principaux indicateurs qu'elle fournit,
- ❖ le budget,
- ❖ les bailleurs de fonds,

- les délais d’actualisation.

Ajouter au niveau du document, les opérations suivantes relevant du domaine de la population :

l’Enquête Migration, les données sur le genre (Secrétariat d’Etat à la Condition Féminine), les monographies régionales (de la Direction de l’Aménagement du Territoire au MINPT).

Le Rapporteur

Mohamed Lemine Salem Ould Moujtaba

La formulation des plans d'action doit comprendre en annexe un tableau suivant l'exemple ci-après :

Objectifs	Stratégies	Actions	Coût	Date de réalisation	Financement Probable	Résultat
1- Améliorer l'environnement institutionnel et réglementaire	1.1Modifier et actualiser les textes juridiques 1.2Constituer des structures opérationnelles	1.1.1 Promulguer une loi organique	2.000.000 UM	Janv 2000	R.I.M	Loi promulguée

4.3.2 Commission des Entreprises non agricoles

PROCES VERBAL DE REUNION

L'an mille neuf cent quatre vingt dix neuf, le dimanche 09 avril 2000 14h00, s'est tenue la réunion de la commission spécialisée : Commission des Entreprises non Agricoles dans les locaux du Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime.

Etaient présents

Mr. Cherif O/ Toueï leb, Directeur des Etudes et l'Aménagement des Ressources Halieutiques(MPEM); président de la commission

Mr. Mohamedou O/ Abdellahi, Chef service des Etudes et Enquêtes Economiques(ONS); rapporteur de la commission

Mr. Moulaye Niang, Chef service des Emissions et de la Statistique(Impôt); membre

Mr. Barry Abdoulaye, CIMEDT; Chef service base de données "Entrim"

Mr. Mohmed Salem O/ El Bechir, Chef de la division des Statistique à la Direction de l'Industrie; membre

Mr. Gérard Chenais; observateur

Etait absent

Mr. Diallo Alioune, CGEM; membre

L'ordre du jour se rapportait à l'Etude du rapport provisoire sur "les PLANS D'ACTIONS" d'une part et d'autre part sur la faisabilité d'une enquête des entreprises.

Ouvrant la réunion, le président M. Cherif O/ Toueï leb a rappelé aux membres le travail qui leur ait demandé. Le président a donné la parole au rapporteur qui a présenté un aperçu sur les étapes passées du schéma directeur avant de passer la parole aux autres membres de la commission.

S'agissant du rapport sur les "Plans d'Action", les présentations et les discussions des remarques individuelles des différents membres peuvent être classées en deux parties:

I- Remarques de formes

Ces remarques seront présentées suivant le plan du draft zéro.

I- INTRODUCTION

1er paragraphe: Le présent rapport est consacré àl'étape IV qui finalise… suite et fin.

2eme paragraphe: Il a pour objet d'établir les plans d'actions annuels du schéma directeur de la statistique et dont la réalisation permet de satisfaire les besoins en production statistique, exprimés par les utilisateurs.

3eme paragraphe: l'étape(I) au lieu de l'étape I

4eme paragraphe: remplacer optimum par optimal

5eme paragraphe: remplacer optimum par optimal et (publics objectifs) ?

2.1. DISPOSITIF INSTITUTIONNEL:

3eme point: remplacer par, D'améliorer la formation des agents impliqués dans le Système Statistique National.

2.1.1. AMELIORATION DE L'ENVERONNEMENT INSTITUTIONEL ET REGLEMENTAIRE:

Page 3:Cette loi organique aura à

2eme tirer:…, le respect de la périodicité, les formats de publication des statistiques;

5eme tirer: Souscrire à l'harmonisation à travers l'utilisation des méthodes et des concepts internationaux utilisés dans le domaine de la statistique.

2.1.2 RENFORCEMENT DES CAPACITES TECHNIQUES:

2eme paragraphe : pour ce faire ….., devrait programmer dans son budget annuel leur acquisition progressive

2.1.3. FORMATION DES AGENTS DU SYSTEME STATISTIQUE NATIONAL:

2eme point: Un centre de formation appuyé par l'université est àmettre en place:

2.2. **OPERATION STATISTIQUES**:

1er paragraphe : la principale ……(opérations spécifiques),…..cible.

2.2.1.**DOMAINE POPULATION:**

1er paragraphe: Les statistiques ……des populations, elles sont produits …………….. Télécommunications.

1er point : 2ème paragraphe : le coût de l'opération ……………. dollars américains, et est financée …..(((FNUAP).

3ème point : 1er paragraphe : Un recensement administratif a été réalise en 1998. la publication des résultats de ce recensement sous ………… l'an 2000.

2.2.2.1. **Filière éducation**

2ème paragraphe: les taches régulières ainsi que les opérations statistiques programmées visent àétendre et àaméliorer la production statistique et sa fiabilité.

3ème paragraphe: les questionnaires ………… d'être adopté ………… progressivement.

2.2.3.1. **Filière Agriculture et Elevage:**

Page14 :

2ème paragraphe: (SONADER)

4ème paragraphe: le commissariat ………….. Alimentaire, Ce programme Financé par l'union Européenne, suite et fin.

5ème paragraphe: Aussi, …… principale action suite et fin.

page 15 :

1er paragraphe: pour une meilleure ………….. la pertinence des programmes.

2.2.3.2. **Filière environnement**

1er paragraphe : ? Reprendre le paragraphe. La deuxième partie du paragraphe (1) et sa liaison avec le deuxième paragraphe manque de sens et de cohérence.

2ème paragraphe : ? Reprendre le paragraphe.

II - Remarque de fond

2.2.4.1 **Filière pêche**

La Direction des Etudes et de l'Aménagement des Ressources Halieutiques du Ministère des Pêches et de l'économie Maritime a élaboré un plan d'action couvrant l'ensemble de son domaine d'attribution.

Il a été assigné à la DEARH en matière de production statistique l'objectif de coordonner, d'harmoniser et d'améliorer la fiabilité des données statistique en vue de permettre une analyse plus pertinente du secteur pêche.

Les principales opération statistique programmées sont indiquées dans la matrice ci- dessous:

Le tableau devrait être repris et réactualisé suivant les normes ci-dessus.

OPERATIONS	FINALITE	COUT	SOURCE FINANCEMENT	ANNEE
Atelier Harmonisation	Mise en place d'un système statistique harmonisé	1 800 000 UM	RIM Réalisé	2000
Base de données	- Mise en place du Système Statistique - Manuel d'utilisation de la base de données	12 300 000 UM	En cours de réalisation	2000
	- Suivi régulier des indicateurs du secteur	6 250 000 UM		2001
Atelier d'analyse et de traitement des données	Modèle d'analyse et de traitement des données		Financement acquis	2000

Interconnexion	Harmonisation et réduction de délais de transmission	1 700 000 UM	RIM et GTZ	2000
Enquête auprès des entreprises de la pêche/ 2 ans	Collecte et mise à jour de la base de données	58 529 320 UM	A rechercher	2000/2001
Développement et Application des modèles bio-économiques	Disponibilité de données économiques sur le secteur pêche	14 000 000 UM	A rechercher	2000/2001
Mise en place d'un système de publication de données	Disponibilisation des informations sur le secteur pêche	5 000 000 UM	A rechercher	2000 2001 2002
Equipement et moyens roulants	Faciliter le travail de la Direction	15 000 000 UM	A rechercher	2000/2002

Si l'Atelier d'harmonisation des statistiques des pêches à été réalisé grâce à la coopération étroite avec l'ONS, le CNROP, la Fédération Nationale des pêches et la GTZ, la réalisation de l'interconnexion et du réseau informatique est déjà entamée grâce à l'assistance technique et financière de la Coopération Allemande.

Les possibilités de financement des autres actions semblent peu certaines et peuvent constituer un handicap sérieux pour la collecte, l'analyse et la publication des données statistique du secteur pêches qui ont été pendant longtemps assurés par la Cellule Economique d'Appui qui bénéficiait d'un financement conséquent de la part de la Caisse de coopération Française.

En effet cette Cellule a pu constituer un pôle dynamique, mais depuis la rupture des financements, elle a connu une léthargie avant d'être transférée à un Service d'Etudes et statistiques qui se réduit à deux personnes dont une est contractuelle.

A l'heure actuelle la re dynamisation du Service des Etudes et Statistiques pour être en mesure de satisfaire à ses missions et d'accompagner la dynamique du Système National, nécessite un appui, financier, matériel et humain.

2.2.4.2 Filière Industrie

Ajouter ce qui suit sous la section filière industrie:

La réalisation de l'enquête permettra la mise en place d'un fichier industriel comportant les caractéristiques de structure et de gestion des entreprises industrielles.

Ce fichier sera mis à jour périodiquement afin de permettre de disposer d'informations et d'indicateurs fiables pour le suivi de l'activité industrielle et l'élaboration de stratégies adap-

tées. Pour rendre la division des statistiques industrielles opérationnelle et efficiente, il est nécessaire de la doter en matériel informatique, moyens logistiques et d'assurer la formation et le perfectionnement des cadres qui auront à charge son fonctionnement. Les coûts relatifs à ses différents volets sont estimés ainsi qu'il suit pour les années 2000 et 2001:

- Acquisition de matériel informatique, mise en place de base de données et aménagement du centre de documentation 3 000 000 UM
- moyens logistiques pour le transport des équipes chargées des enquêtes 4 000 000 UM
- Formation de trois cadres 4 500 000 UM
- Traitement et publication des données 1 500 000 UM

La commission juge nécessaire d'établir un lien fonctionnel entre les structures privés et les structures publiques concernées par les statistiques nationales. La nature et le type de liens peuvent faire l'objet de réflexion plus approfondies. L'exemple de la CGM, FNP et le CIMDET constituent un point de départ qu'il va falloir valoriser.

S'agissant de la faisabilité de l'enquête des entreprises, la commission suggère l'examen du système statistique national sur les entreprises comme un point de départ d'une stratégie sur le système d'information sur les entreprises qui pourrait conduire à une enquête faite par l'ONS ou un système de collecte d'information intégré. Pour ce faire, il est opportun que les membres de la commission se partage cet inventaire selon les attributions de leurs institutions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée le dimanche 9 avril 00 à 17h00.

Rapporteur	**Président**
Mohamedou O/ Abdellahi	Mr. Cherif O/ Toueï leb

4.3.3 Commission Agriculture, Elevage et Environnement

PROCES VERBAL DE REUNION

L'an deux mil, le mardi 15 mars à 10h00, s'est tenue dans les locaux de la Direction des Politiques, Suivi et Evaluation (DPSE) la réunion de la commission spécialisée : Agriculture, Elevage et Environnement.

Etaient présents

M. Idoumou Ould Abdi, Statisticien à la DPSE; président

Mr. Mohamed El Moctar O/ Sidi Bacar, Ingénieur Statisticien à l'ONS; rapporteur

Mr. Diew El Houssein , SISAAR; membre

Mr. Isselmou O/ Cheikh, Chef service du SIM (CSA); membre

Mr. Ismail O. Ahmed, SONADER ; membre

Etaient absents

Mr. Ahmada, FAO; membre

Mr. Djibril Saar , DEAR ; membre

L'ordre du jour se rapportait à l' Etude du rapport provisoire (Draft Zéro) sur "Les Plans d'actions du Schéma Directeur de la Statistique".

En ouvrant la séance, le président M. Idoumou Ould Abdi a rappelé des objectifs globaux du Schéma Directeur de la Statistique et l'intérêt qui lui accorde les décideurs pour l'identification des besoins imminents en matière des données statistiques et ensuite pour en les proposer des modalités de réalisations. Le président a donné la parole au rapporteur qui a présenté un aperçu sur les étapes passées du schéma directeur en mettant l'accent sur l'importance de l'étape actuelle qui est considérée cruciale pour l'élaboration de ce schéma avant d'entamer l'exécution tout en essayant d'avoir le portefeuille nécessaire pour sa mise en œuvre.

Les discussions et les commentaires des participants ont débouché sur les remarques suivantes :

- Le document présente un cadre et une base pour la discussion et doit être enrichi par le biais d'une concertation approfondie avec les partenaires au développement surtout les agences de Nations Unies et l'Union Européenne.
- Le document comprend quelques fautes d'orthographes et doit être mis à une bonne forme.
- Pour le calendrier des opérations, il est utile de fixer la date de réalisation du recensement agricole juste après le recensement général de la population et de l'habitat. Ceci va permettre de comparer certaines données issues de deux opérations d'un côte et d'autre côté de minimiser certains coûts liées aux équipements et à la cartographie. Par ailleurs, il est nécessaire de rapprocher la date de réalisation de l'enquête "Effectif Cheptel" vu de l'importance des indicateurs qui sortent de cet enquête.
- L'expert national avec l'appui des autres experts, qui viennent dans le cadre de préparation de ce schéma, doivent aider les services nationaux à améliorer ou effectuer des estimations pour lesquels il n'existe pas encore d'investigations statistiques. Ces investigations doivent être formulées dans un programme figurant dans les plans d'actions.
- Concernant le programme prioritaire de la Direction des Politiques, Suivi et Evaluation (DPSE), il faut y ajouter une enquête pour le suivi des marchés de Riz qui doit être annuelle à partir de l'an 2001.
- La nécessité de développer le programme de la SONADER afin d'assurer une meilleure couverture du domaine agricole.
- L'environnement constitue un domaine encore vierge en matière d'investigations statistiques malgré la production de certaines données dispersées. Pour remédier à cette situation, il est préférable de mettre en place une structure chargée de collecter les informations existantes et les compléter par le biais des enquêtes à programmer dans les plans d'actions.
- La mise en œuvre du plan d'actions demande l'asseoir d'un comité permanente de coordination et de suivi des différentes opérations inscrites. Ce qui assure la fonctionnalité et la pérennité du Système Statistique National.

Rapporteur	**Président**
Mohamed El Moctar O/ Sidi Bacar	Mr. Idoumou Ould Abdi

4.3.4 Commission Indicateurs Macroéconomiques et Comptes Nationaux

PV des Plans d'Actions du Schéma Directeur de la Statistique (DRAFT ZERO)

La commission Indicateurs Macro-économiques et Comptes Nationaux s'est réunie le mercredi 29 mars 2000 pour examiner le draft zéro intitulé plan d'actions du schéma directeur de la statistique.

Après avoir passé en revue le document et apporté quelques remarques sur la forme (les modifications ont été apporté directement sur le rapport), les membres de la commission ont fait les observations suivantes :

1) Proposer un système de coordination entre les différentes structures du système statistique national : par exemple, designer un correspondant permanent pour chaque département et instaurer un système de réunion périodique pour valider les informations.
2) Formation(2.1.3) : identifier les besoins mais aussi mettre en place un plan de formation adéquat.
3) Filière nutrition(2.2.3.2) et filière environnement(2.2 .3.2) : préciser les actions à entreprendre pour améliorer et /ou mettre en place les outils nécessaires pour disponibiliser des statistiques fiables dans ces domaines.

Concernant la refonte des comptes nationaux, le service de la comptabilité nationale a entamé le processus d'élaboration des comptes nationaux selon le SCN93, avec l'utilisation du module ERETES (outil informatique qui accompagne le comptable national dans sa démarche) et en choisissant l'année 1998 comme année de base.

Ce processus est actuellement dans sa phase de chargement des sources (étape la plus importante) avec l'appui technique d'Afristat qui effectue des déplacements régulièrement pour suivre le travail des comptables et ceci grâce notamment à un financement Pafiem qui devrait prendre fin au mois de juillet 2000.

Il est prévu, cependant, que le Pafiem reconduise son financement pour l'année courante.

NKTT le 08 / 04/ 2000

Le Rapporteur

GUISSET DIALEL

4.4 PERSONNES RESSOURCES.

PERSONNES RESSOURCES AYANT PARTICIPE AU PROCESSUS D'ELABORATION DU SCHEMA DIRECTEUR DE LA STATISTIQUE

A- COMMISSION TECHNIQUE CONSULTATIVE DE LA STATISTIQUE

- Le Directeur Général de l'Office National de la Statistique (ONS) Président.
- Le Directeur de la Planification scolaire au Ministère de l'Education Nationale (MEN);
- Le Directeur de la Planification, de la Coopération et des Statistiques au Ministère de la Santé et des Affaires Sociales (MSAS)
- Le Directeur de l'Emploi au Ministère de la Fonction publique, du Travail, de la Jeunesse et des Sports(MFPTJS)
- Le Directeur Adjoint du Budget et des Comptes au Ministère des Finances (MF)
- Le Directeur Adjoint des Etudes à la Banque Centrale de Mauritanie (BCM)
- Le Directeur des Politiques, du Suivi et de l'Evaluation au Ministère de Développement Rural et de l'Environnement (MDRE)
- Le Directeur des Etudes et de l'Aménagement des Ressources Halieutiques au Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime(MPEM)
- Le Directeur de l'Aménagement du Territoire du Ministère de l'Intérieur des Postes et des Télécommunications (MINT)
- Les Conseillers et les Chefs des Départements de l'Office National de la Statistique. (ONS)

B- GROUPE DE COORDINATION.

- Chérif Ould Toueileb Directeur des Etudes et de l'Aménagement des Ressources halieutiques /MPEM
- Mohamed Ould N'Tilitt Directeur des Statiques et de l'Informatique /MINT
- Brahim Fall chef de Service à la Direction du Développement Social /MAED
- Mohameden Ould Bah, Directeur Adjoint de la Fonction publique/ MFPTJS
- Saadna Ould Baheida Directeur Général Adjoint de l'ONS
- Zein Ould Zéidane Expert chargé de la cellule d'analyse macroéconomique /DPE/MAED
- Idimou Ould Abdi /MDRE
- Gandéga Yelli /MDRE
- Mohamed El Heyba Ould Lemrabott /CDHLCPI

C- NOYAU

- Maye Mint Haï dy Conseillère du DG/ONS
- Ba Kalidou Coordinateur de la cible 4 du PGRP/RC, Chef de Département de la Coordination Statistique /ONS
- Taleb Abderrahmane Ould Mahjoub Chef du Département Statistiques Economiques et Comptes Nationaux /ONS
- Gérard Chenais Conseiller technique du DG/ONS/Coopération française
- Mamadou Cissoko Consultant national du SDS

D- COMMISSIONS SPECIALISEES.

Commission	*Président*	*Rapporteur*	*Membres*	
			Nom	*Organisme*
1. Population	Brahim Vall (DDS/MAED)	Med Lemine O/. Moujtaba (ONS)	Diallo A. Samba Hacen O/ Awbeck Med. O. Bedda Aï dara Seynat	S Etat Civil D. Amén. T. S. Etat Cond. F. FNUAP
2. Conditions de vie des ménages	Ely O . El Hadj (CLPDH)	Sarr Oumar (ONS) (Hassane O. Inejih)	Aï ssata Guisset Moctar O/ Djay Salem O/ Atigh Issa O/ Jiddou Taleb Khayar Gandéga Silly Md El Moctar O/Samba	M SAS D. Emploi M. Education CNSS C.L Pauvreté.Dh PNUD S Etat Alpha
3. Agriculture, élevage et environnement	Idimou O/Abdi (MDRE) (Gandéga Yely)	Med. Moctar O/. Sidi Bacar (ONS)	Isselmou .Cheik Ismaël O/ Ahmed Diew El Houcein Djibril Sarr Ahmada	CSA Sonader Sissar Dear FAO
4. Entreprises non agricoles	Chérif O/Toueï leb (CEAMP)	Mohamedou O. Abdallahi (ONS)	Barry Abdoulaye Diallo Alioune Med Salem O/ M Moulaye Niang	CIMDET CGEM D. Industrie D. des Impôt
5. Indicateurs macro-économiques et comptes nationaux	Zein O/ Zéidane (MAED)	Guisset Dialel (ONS)	Med O/ Sidina Med O: Dhehby Cheik .Hweibi Gandéga Silly Fall Kayar	BCM D. Budget B. Mondiale PNUD MAED
6. Informatique et techniques connexes	MedO/ N'Tilitt (MINT)	Silly Eleyatt (ONS)	B.O/ Abdallahi Hacen O/Teguédi Barr Abdoulaye	D. Informatique Internet PIAF C. Européenne
7.Cadre institutionnel et ressources humaines et	Saadna O/ Baheida (ONS) Mohaden.O/ Bah Direction Fonction Publique	Maï ga Mamadou(ONS) (Bâ Kalidou) (ONS)	SidiMed O/ Baidy Gisèle Suire Amghar Dieng	D. Législation Coopération Fr Tut. Entreprises

E- AUTRES PARTICIPANTS

- Bonifas Ch.(CIP du PGRP/RC)
- Boursicot F.(Consultant international SDS)
- Massinon JC (CT/DG ONS/Coopération française)